



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

2024

RÉSUMÉ

LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

**LA TRANSFORMATION BLEUE
EN ACTION**

Référence bibliographique à citer:

FAO. 2024. *Résumé de La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2024. La transformation bleue en action*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd0690fr>

Cette brochure reprend les messages clés et le contenu du rapport sur *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2024*. La numérotation des figures et tableaux est identique à celle de ladite publication.

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE Thirawatana Phaisalratana | Shutterstock.com

VIET NAM. Réparation d'un filet de pêche à la main.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGES CLÉS

AVANT-PROPOS

PARTIE 1 SITUATION MONDIALE

Panorama des pêches et de l'aquaculture dans le monde

TABLEAU 1 Production halieutique et aquacole totale

FIGURE 1 Production mondiale d'animaux aquatiques (pêches et aquaculture)

Production halieutique et aquacole totale

FIGURE 2 Pêches et aquaculture dans le monde – Production et utilisation d'animaux aquatiques

Production aquacole

FIGURE 4 Production d'animaux aquatiques (pêche et aquaculture) dans le monde, par région, 1950-2022

FIGURE 7 Production aquacole dans le monde, 1990-2022

FIGURE 13 Production mondiale de la pêche de capture d'animaux aquatiques, 1950-2022

Production de la pêche de capture

Situation des ressources halieutiques

FIGURE 18 Évolution des stocks halieutiques marins dans le monde, 1974-2021

Flotte de pêche

Emploi dans les pêches et l'aquaculture

Utilisation et transformation

Consommation apparente de produits alimentaires aquatiques

FIGURE 39 Contribution des aliments aquatiques d'origine animale aux apports en protéines animales par habitant, moyenne 2019-2021

FIGURE 46 Dix premiers pays exportateurs de produits aquatiques d'origine animale en valeur, 2022

Commerce des produits aquatiques

FIGURE 47 Dix premiers pays importateurs de produits aquatiques d'origine animale en valeur, 2022

État et évolution des indicateurs de l'objectif de développement durable 14 sous la responsabilité de la FAO

PARTIE 2 LA TRANSFORMATION BLEUE EN ACTION

Une Feuille de route sur la transformation bleue

L'aquaculture durable en action

FIGURE 56 Objectifs et cibles de la transformation bleue

Rendre les pêches plus durables

Innovations dans le domaine du commerce et des chaînes de valeur durables

FIGURE 58 Processus d'élaboration de stratégies fondées sur des solutions multidimensionnelles de réduction des pertes et du gaspillage de poisson

PARTIE 3 PERSPECTIVES ET ENJEUX CONTEMPORAINS

Les produits alimentaires d'origine aquatique: un potentiel inexploité pour une alimentation saine

Le rôle clé des produits alimentaires d'origine aquatique dans l'action en faveur du climat

Répercussions du phénomène El Niño sur la pêche marine et l'aquaculture

FIGURE 61 Exemples de projets et programmes de terrain de la FAO axés sur l'adaptation au changement climatique du secteur des produits alimentaires d'origine aquatique

La pêche et l'aquaculture dans le contexte des accords mondiaux sur la biodiversité

Projections relatives aux pêches et à l'aquaculture, 2022-2032

FIGURE 64 Production mondiale d'animaux aquatiques (pêches et aquaculture), 1980-2032

FIGURE DE L'ENCADRÉ 48 Augmentation des disponibilités en aliments aquatiques d'origine animale nécessaire pour maintenir les niveaux de consommation par habitant de 2022 jusqu'en 2050

MESSAGES CLÉS

1 La production halieutique et aquacole mondiale a atteint un nouveau pic en 2022. Pour renforcer le rôle vital des produits aquatiques en faveur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence, il est nécessaire de transposer à plus grande échelle les bonnes initiatives.

- La production halieutique et aquacole mondiale a atteint un niveau record de 223,2 millions de tonnes, dont 185,4 millions de tonnes d'animaux aquatiques et 37,8 millions de tonnes d'algues.
- Quatre-vingt-neuf pour cent de la production totale d'animaux aquatiques ont été destinés à la consommation humaine, soit une valeur estimée à 20,7 kilogrammes par habitant en 2022. Le reste de la production était affecté à des usages non alimentaires, principalement à la production de farine et d'huile de poisson.
- On estime que 61,8 millions de personnes étaient employées dans le secteur primaire, principalement dans des activités à petite échelle. Les données ventilées par sexe indiquent que les femmes constituaient 24 pour cent des pêcheurs et des pisciculteurs, et 62 pour cent des travailleurs du secteur de l'après récolte.
- Plus de 230 pays et territoires ont participé aux échanges internationaux de produits aquatiques, dont la valeur a atteint le montant record de 195 milliards d'USD, ce qui représente une hausse de 19 pour cent par rapport au niveau pré-pandémique de 2019.

- Dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu, la balance commerciale totale (exportations moins importations) des produits issus d'animaux aquatiques s'est établie à 45 milliards d'USD, surpassant ainsi celle de tous les autres produits agricoles confondus.
- Davantage de mesures porteuses de transformation et d'adaptation sont requises afin d'accroître la résilience des systèmes alimentaires aquatiques et de consolider leur rôle dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté.

2 L'aquaculture permet de répondre à la demande mondiale croissante de produits alimentaires aquatiques. À l'avenir, son expansion doit donner la priorité à la durabilité et profiter aux régions et aux communautés qui en ont le plus besoin.

- En 2022, la production aquacole mondiale a atteint le niveau sans précédent de 130,9 millions de tonnes, pour une valeur de 312,8 milliards d'USD, soit 59 pour cent de la production halieutique et aquacole mondiale.
- L'aquaculture continentale représentait 62,6 pour cent de la production d'animaux aquatiques d'élevage et l'aquaculture marine et côtière 37,4 pour cent.
- Pour la première fois, l'aquaculture a surpassé la pêche de capture dans la production d'animaux aquatiques en atteignant 94,4 millions de tonnes, qui représentent 51 pour cent du total

mondial et le pourcentage record de 57 pour cent de la production destinée à la consommation humaine.

- L'aquaculture reste dominée par un petit nombre de pays, et beaucoup de pays à faible revenu d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes n'exploitent pas pleinement leur potentiel.
- Sur les quelque 730 espèces d'élevage, 17 représentent à elles seules 60 pour cent de la production aquacole mondiale en volume, tandis que d'autres ont une importance au niveau local.
- Il est indispensable de mettre en place des politiques ciblées, des transferts de technologie, un renforcement des capacités et des investissements responsables pour favoriser l'aquaculture durable là où les besoins sont les plus importants, en particulier en Afrique.

3 La production mondiale de la pêche de capture demeure stable, mais la durabilité des ressources halieutiques reste un sujet de préoccupation. Il est urgent d'agir afin d'accélérer la conservation et la reconstitution des stocks halieutiques.

- Depuis la fin des années 1980, la production mondiale de la pêche de capture des animaux aquatiques oscille entre 86 millions et 94 millions de tonnes par an.
- En 2022, elle s'est élevée à 92,3 millions de tonnes, représentant quelque 159 milliards d'USD et comprenant 91,0 millions de tonnes d'animaux aquatiques – répartis

comme suit: 79,7 millions de tonnes capturées dans les aires marines et 11,3 millions de tonnes dans les eaux continentales – et 1,3 million de tonnes d'algues. La pêche de capture marine reste la principale source de la production mondiale d'animaux aquatiques, puisqu'elle en représente 43 pour cent.

- La part des stocks marins exploités à un niveau biologiquement durable est tombée à 62,3 pour cent en 2021, soit une baisse de 2,3 pour cent par rapport à 2019.
- Après pondération selon leur niveau de production, on estime qu'en 2021 les stocks biologiquement viables représentaient 76,9 pour cent des débarquements. Une gestion efficace des pêches permet de reconstituer les stocks, et il faut agir d'urgence si l'on veut pouvoir reproduire les mesures concluantes et inverser la tendance à la baisse de la durabilité.

4 La demande mondiale de produits alimentaires aquatiques devrait encore augmenter. Il est primordial d'en encourager la production durable afin de garantir une alimentation saine à partir d'océans, de lacs et de rivières en bonne santé.

- En 2022, la consommation apparente mondiale d'aliments aquatiques d'origine animale a été estimée à 165 millions de tonnes; depuis 1961, elle progresse à un rythme presque deux fois supérieur au taux d'accroissement de la population mondiale.

- Ainsi, la consommation apparente mondiale annuelle par habitant d'aliments aquatiques d'origine animale qui était de 9,1 kilogrammes en 1961 est passée, selon les estimations, à 20,6 kilogrammes en 2022.
- Les aliments aquatiques d'origine animale fournissent des protéines de haute qualité – 15 pour cent des protéines animales et 6 pour cent de l'ensemble des protéines au niveau mondial – et des nutriments essentiels, tels que les acides gras oméga 3, les minéraux et les vitamines.
- La contribution des aliments aquatiques à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la réduction de la pauvreté est de plus en plus reconnue dans les principales instances mondiales, telles que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- Il faut maintenir les efforts de promotion des produits alimentaires aquatiques dans l'optique d'une alimentation saine à partir d'océans, de lacs et de rivières en bonne santé.

5 La production d'animaux aquatiques devrait croître de 10 pour cent d'ici à 2032. La Feuille de route sur la *transformation bleue* vise à garantir une croissance durable des pêches et de l'aquaculture, tout en favorisant la répartition équitable des avantages et la conservation de l'environnement.

- La production d'animaux aquatiques devrait connaître une augmentation de 10 pour cent d'ici à 2032, du fait de l'expansion de l'aquaculture et de la reprise de la pêche de capture. Elle atteindra 205 millions

de tonnes – dont 111 millions de tonnes provenant de l'aquaculture et 94 millions de tonnes de la pêche.

- Jusqu'à 90 pour cent de cette production seront destinés à la consommation humaine, soit l'équivalent d'environ 21,3 kilogrammes par habitant. La consommation par habitant devrait croître sur tous les continents, mais il est probable qu'elle diminue en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne, où les aliments aquatiques d'origine animale sont indispensables à la nutrition de nombreuses personnes.
- Les exportations de produits aquatiques d'origine animale augmenteront, mais représenteront seulement 34 pour cent de la production totale en 2032, contre 38 pour cent en 2022.
- La Feuille de route sur la *transformation bleue* de la FAO ouvre la voie à une croissance durable, en favorisant la répartition équitable des avantages et en luttant contre la dégradation de l'environnement.

6 La pêche artisanale est une source vitale de nutrition et de moyens d'existence pour des millions de personnes. Il est nécessaire de mieux reconnaître l'importance de ce secteur et d'agir au niveau mondial afin d'accompagner ces communautés et de leur donner une plus grande autonomie.

- Selon les estimations, la pêche artisanale contribue à 40 pour cent des prises mondiales et fait vivre 90 pour cent de la main-d'œuvre de la pêche de capture. Les femmes représentent 40 pour cent de l'ensemble des personnes qui travaillent dans la filière aquatique.

- Quelque 500 millions de personnes vivent de la pêche artisanale; 53 millions d'entre elles, dont 45 pour cent de femmes, pratiquent une pêche de subsistance.
- Une dizaine d'années après l'adoption des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, le rôle vital de la pêche artisanale n'est toujours pas suffisamment pris en compte.
- Il reste indispensable d'améliorer la reconnaissance et la gouvernance de la pêche artisanale, en appliquant des stratégies de cogestion, si l'on veut assurer une exploitation durable, un développement socioéconomique équitable et l'égalité des chances pour tous.

7 Il faut redoubler d'efforts pour améliorer la collecte et l'analyse de données. Ces initiatives sont indispensables à l'élaboration de politiques reposant sur des éléments factuels et à une gestion efficace des pêches et de l'aquaculture.

- La FAO, en coordination avec ses membres et ses partenaires, a investi des ressources considérables dans le renforcement des capacités et l'amélioration des outils et des méthodes de collecte et d'analyse des données en vue d'une gestion efficace des pêches et de l'aquaculture.
- L'amélioration des évaluations des stocks halieutiques, la révision des données socioéconomiques et techniques, et les innovations numériques fournissent des informations plus précises et sont des moteurs de «la *transformation bleue* en action».
- L'amélioration des données et des analyses permet d'éclairer les débats stratégiques

à l'échelle mondiale et servent de fil conducteur aux initiatives de la FAO qui visent une gestion efficace des pêches et de l'aquaculture, aux niveaux national, régional et mondial.

8 Il est nécessaire d'accélérer le rythme des efforts en vue d'atteindre les cibles des objectifs de développement durable relatives à la pêche et à l'aquaculture. La FAO exhorte la communauté internationale à intensifier les actions à l'appui de la mise en œuvre de la Feuille de route sur la *transformation bleue*.

- La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 continue d'avancer lentement et de manière inégale.
- Les indicateurs relatifs à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et au soutien à la pêche artisanale montrent que les orientations et les politiques internationales sont de mieux en mieux appliquées. On constate en revanche que l'indicateur relatif à l'accroissement des retombées économiques de la pêche marine durable accuse un certain retard et que la proportion de stocks halieutiques dont le niveau d'exploitation est biologiquement durable continue de s'éloigner de l'objectif.
- La FAO encourage les pays à mettre en œuvre la Feuille de route sur la *transformation bleue* afin de catalyser le changement dans les systèmes alimentaires aquatiques et de parvenir à une croissance durable de l'aquaculture, à une gestion efficace des pêches et à une amélioration des chaînes de valeur.

AVANT-PROPOS

À moins de six ans de l'échéance de 2030, il est très préoccupant de constater que les progrès nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) sont bien trop lents, et tantôt même en régression, du fait d'une intensification des défis. Les conflits, les phénomènes climatiques extrêmes, la dégradation de l'environnement et les chocs économiques, auxquels s'ajoutent le coût élevé des aliments nutritifs et les inégalités croissantes, continuent de menacer la sécurité alimentaire et la nutrition. Nous savons que plus de 3,1 milliards de personnes, soit plus de 40 pour cent de la population mondiale, n'ont pas les moyens de s'offrir un régime alimentaire sain. La faim et la malnutrition se manifestent de manière hétérogène selon les pays et les continents, et au sein même de ceux-ci. Les systèmes agroalimentaires actuels sont extrêmement vulnérables aux crises et aux perturbations résultant de la variabilité du climat et des phénomènes climatiques extrêmes, ce qui ne fait qu'aggraver ultérieurement les inégalités.

Aujourd'hui, le rôle essentiel des systèmes alimentaires aquatiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle est de mieux en mieux reconnu. Mais les besoins en nourriture d'une population croissante et davantage urbanisée exigent d'aller plus loin. Étant donné leur diversité et leur capacité à fournir des services écosystémiques et des nutriments essentiels pour contribuer à une alimentation saine, les systèmes alimentaires aquatiques sont une solution durable et efficace qui est plus à même d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde entier, pour les générations actuelles et pour celles à venir. Cependant, si nous voulons qu'ils contribuent davantage au développement durable, il faut engager une transformation. En 2021, la FAO a adopté la *transformation bleue*, un domaine prioritaire du Programme contenu dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui vise à mieux tirer parti des possibilités qu'offrent les systèmes alimentaires aquatiques pour renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, éradiquer la pauvreté et soutenir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En outre, ces objectifs sont en parfaite adéquation avec les stratégies clés de la FAO en matière de changement climatique, d'innovation et de biodiversité.

La présente édition du rapport sur *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* a pour thème «La *transformation bleue* en action». Elle montre comment la FAO utilise efficacement ses ressources, son expertise et son avantage comparatif afin d'encourager les actions et les initiatives de collaboration faisant intervenir ses membres, les partenaires et les principales parties prenantes. La mise en œuvre de ces efforts est décrite dans la Feuille de route sur la *transformation bleue* – qui a été présentée lors des Conférences régionales de la FAO en 2024 – portent tout particulièrement sur les actions prioritaires nécessaires à la

réalisation des trois objectifs mondiaux: le développement d'une aquaculture durable afin de répondre à la demande grandissante de produits alimentaires aquatiques; la gestion efficace des pêches pour des stocks halieutiques plus sains et des moyens d'existence équitables; et le renforcement des chaînes de valeur des produits alimentaires aquatiques afin de garantir leur durabilité sociale, économique et environnementale.

L'édition de 2024 de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* met à profit les améliorations importantes apportées aux outils de collecte, d'analyse et d'évaluation des données, ainsi qu'aux méthodes qui permettent d'obtenir des données plus fiables et plus vastes sur la situation mondiale des ressources halieutiques et aquacoles, et qui en facilitent l'exploitation et l'utilisation. En 2022, la production des pêches et de l'aquaculture a atteint le record absolu de 223,2 millions de tonnes, pour une valeur approximative de 472 milliards de dollars des États-Unis (USD) et un apport en aliments aquatiques d'origine animale évalué à 20,7 kilogrammes par habitant. Cela représentait environ 15 pour cent de l'apport en protéines animales à l'échelle mondiale et plus de 50 pour cent à l'échelle de plusieurs pays d'Asie et d'Afrique. Alors que la production de la pêche de capture est demeurée globalement stable pendant des décennies, celle de l'aquaculture a augmenté de 6,6 pour cent depuis 2020, et fournit plus de 57 pour cent des produits issus d'animaux aquatiques destinés à la consommation humaine directe. D'après les estimations, le secteur des pêches et de l'aquaculture emploie 62 millions de personnes dans la seule production primaire. Lorsqu'on dispose de données ventilées par sexe, on observe qu'environ 24 pour cent de la main-d'œuvre totale était composée de femmes et que, parmi elles, 53 pour cent étaient employées à temps plein dans ce secteur. Sachant que cette proportion n'était que de 32 pour cent en 1995, il s'agit donc d'une nette amélioration. Les produits aquatiques font toujours partie des produits alimentaires les plus échangés dans le monde: en 2022, plus de 230 pays et territoires ont pris part à ce commerce, qui a généré un montant record de 195 milliards d'USD.

Malgré ces résultats importants, ce secteur reste confronté à des problèmes majeurs liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles, à la pénurie d'eau, à la pollution, à l'appauvrissement de la biodiversité et à d'autres conséquences des activités humaines. Nous devons accélérer notre action afin de garantir que la totalité des stocks halieutiques soient gérés de manière efficace, d'enrayer les pratiques non durables, de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et de réduire la surpêche. Une approche écosystémique doit être au cœur de l'intensification et du développement futurs de l'aquaculture. Cela permettra de limiter autant que possible les répercussions écologiques,

de protéger la santé des animaux et d'assurer la sécurité sanitaire des aliments, en utilisant les intrants et les ressources, notamment l'eau, les terres et les aliments pour animaux, de façon efficace, diversifiée et durable, tout en améliorant les rendements et les moyens d'existence, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Malgré d'importants progrès accomplis dans la transformation et l'utilisation des aliments aquatiques, il faut redoubler d'efforts pour réduire les pertes et le gaspillage de ces produits. Il faut ainsi déployer à plus grande échelle les initiatives de la FAO qui favorisent le recours à des technologies novatrices, prendre des mesures reposant sur l'économie circulaire, faciliter l'accès des producteurs, en particulier des petits exploitants, aux marchés régionaux et internationaux et mettre des aliments aquatiques à la disposition de tous les consommateurs.

L'importance des pêches et de l'aquaculture au regard de l'ODD 14, qui vise à «conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable», met en évidence qu'il incombe à la FAO, en tant qu'organisation responsable de quatre des dix indicateurs de l'ODD 14, d'accélérer la dynamique mondiale en faveur d'une alimentation saine provenant d'océans sains et productifs. Cet objectif est efficacement poursuivi par des activités destinées à améliorer les capacités des membres à mettre en œuvre les mesures requises, à suivre les progrès et en rendre compte, ainsi qu'à communiquer sur les difficultés qui les freinent dans la réalisation des cibles de l'ODD 14 relatives aux pêches et à l'aquaculture.

L'intérêt porté aux pêches et à l'aquaculture au sein des instances mondiales se traduit par la prise en compte grandissante des systèmes alimentaires aquatiques dans les contextes suivants: dialogues relatifs au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, négociations au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adoption de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche, et futur accord international sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.

Notre planète devrait atteindre une population de 8,5 milliards d'individus d'ici à 2030 – la plupart vivant en zone urbaine – et 600 millions de personnes souffriront encore de sous-alimentation chronique. Permettre à cette population croissante de bénéficier d'une alimentation, d'une nutrition et de moyens d'existence suffisants requiert des investissements considérables. Comme l'indique le présent rapport, l'aquaculture a un rôle majeur à jouer, en particulier en Afrique, où son vaste potentiel n'a pas encore été exploité. Il est urgent pour nous d'étudier toutes les possibilités et de prendre des mesures porteuses de transformation afin de rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus

inclusifs, plus résilients et plus durables. Ces mesures sont indispensables à l'avènement d'un monde jouissant de l'amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie, et dans lequel personne n'est laissé de côté.

La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, publication phare de la FAO, reste une source d'informations fondées sur des éléments factuels qui apporte des éclairages stratégiques et techniques sur les défis et les innovations déterminant le présent et l'avenir de ce secteur. J'espère que l'édition 2024 répondra aux attentes d'un éventail de plus en plus large de lecteurs, composé de décideurs, de gestionnaires, de scientifiques, de pêcheurs, d'agriculteurs, de commerçants, de représentants de la société civile et de consommateurs, en leur permettant de s'informer sur le rôle vital et les contributions des pêches et de l'aquaculture face aux défis du XXI^e siècle.



Qu Dongyu
Directeur général de la FAO



**ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE**

Elevage en cage
dans une ferme de
pêche flottante.
© Tolga Aslantürk

PARTIE 1

SITUATION MONDIALE

PANORAMA DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE

La lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté reste déterminante pour atteindre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les systèmes alimentaires aquatiques suscitent un intérêt croissant du fait des solutions respectueuses de l'environnement qu'ils offrent à l'appui de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et du développement socioéconomique, en particulier pour les nombreuses populations côtières et riveraines du monde entier. Il est donc nécessaire d'accélérer les mesures porteuses de transformation afin de renforcer davantage ce rôle.

L'édition 2024 de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* présente une analyse de l'état et de l'évolution des pêches et de l'aquaculture dans le monde jusqu'en 2022. Elle met à l'honneur «la transformation bleue en action», montrant le rôle prépondérant joué par la FAO dans les actions et les initiatives menées en collaboration avec les membres, les partenaires et les principales parties prenantes afin d'orienter les processus d'élaboration des politiques à l'échelle mondiale et de généraliser l'adoption de pratiques optimales pour des pêches et une aquaculture durables.

En 2022, la production, l'utilisation et le commerce de denrées halieutiques et aquacoles ont atteint des niveaux inégaux. À l'échelle mondiale, la production s'est établie à un volume inédit de 223,2 millions de tonnes, dont 185,4 millions de tonnes (en équivalent poids vif) d'animaux aquatiques et 37,8 millions de tonnes (en poids humide) d'algues. La production aquacole mondiale a elle aussi atteint un record absolu à 130,9 millions de tonnes, dont 94,4 millions de tonnes d'animaux aquatiques et 36,5 millions de tonnes d'algues. Pour la première fois, la production d'animaux aquatiques d'élevage (51 pour cent) a surpassé celle de la pêche de capture ([tableau 1](#) et [figure 1](#)).

Quatre-vingt-neuf pour cent de la production totale d'animaux aquatiques ont été destinés à la consommation humaine, ce qui représentait l'équivalent de 20,7 kilogrammes par personne ([figure 2](#)). La consommation apparente d'aliments aquatiques d'origine animale par personne a continué de progresser, atteignant un taux annuel de environ 1,4 pour cent en passant de 9,1 kilogrammes en 1961 à 20,6 kilogrammes en 2021, un phénomène imputable à la hausse des disponibilités, aux avancées réalisées dans les techniques de conservation et de distribution des aliments, à l'évolution des préférences des consommateurs et à la croissance des revenus.

TABLEAU 1 PANORAMA DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE

	Années 1990	Années 2000	Années 2010	2020	2021	2022
	Moyenne annuelle					
	<i>(Millions de tonnes, en équivalent poids vif)</i>					
Production						
Pêche de capture:						
Continentale	7,1	9,3	11,3	11,5	11,4	11,3
Marine	81,9	81,6	79,8	78,3	80,3	79,7
Total pêche de capture	88,9	90,9	91,1	89,8	91,6	91,0
Aquaculture:						
Continentale	12,6	25,6	44,8	54,5	56,4	59,1
Marine	9,2	17,9	26,7	33,2	34,7	35,3
Total aquaculture	21,8	43,4	71,5	87,7	91,1	94,4
Total pêches et aquaculture dans le monde	110,7	134,3	162,6	177,5	182,8	185,4
Utilisation*						
Consommation humaine	81,6	109,3	143,1	157,4	162,5	164,6
Usages non alimentaires	29,1	25,0	19,5	20,1	20,3	20,8
Consommation apparente par habitant (kg)	14,4	16,9	19,5	20,2	20,6	20,7
Commerce**						
Exportations – en quantité	39,3	51,2	60,8	63,8	67,8	70,0
<i>Part des exportations dans la production totale (%)</i>	35,4	38,3	37,5	35,8	36,9	37,6
Exportations – en valeur (milliards d'USD)	46,6	76,4	141,8	151,0	176,6	192,2
Emploi (millions de personnes)***						
Aquaculture	12,1	15,9	21,9	22,2	22,3	22,1
Pêche de capture	24,4	29,1	31,9	34,3	33,4	33,6
Non précisé	7,2	6,8	7,0	6,3	6,1	6,1
Flotte de pêche (millions de navires)****						
Navires de pêche	4,5	4,7	5,0	5,3	5,1	4,9

NOTES: Les données relatives à la production, à l'utilisation et au commerce concernent les animaux aquatiques, à l'exclusion des mammifères aquatiques, des crocodiles, des alligators, des caïmans, des produits aquatiques (coraux, perles, coquillages et éponges) et des algues. Elles peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison des arrondis.

* Les données relatives à l'utilisation pour 2020-2022 sont des estimations provisoires. Il se peut qu'elles ne correspondent pas aux données sur la consommation apparente car elles ne tiennent pas compte du commerce. ** Exportations incluant les réexportations. La part du commerce dans la production totale est calculée en excluant les réexportations. Les données commerciales n'incluent pas les grenouilles ni les tortues. *** L'emploi indique le nombre de personnes employées dans le secteur primaire uniquement. Les chiffres des années 1990 se fondent sur les données de 1995-1999. **** Les chiffres relatifs aux navires de pêche pour les années 1990 se fondent sur les données de 1995-1999.

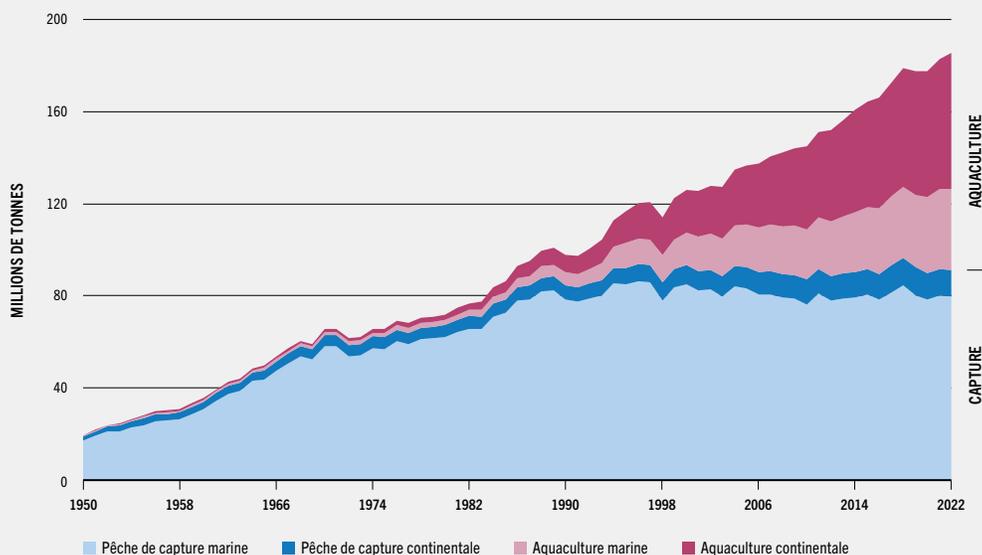
SOURCES: Pour la production: FAO. 2024. FishStat: Production mondiale par source de production 1950-2022. [Consulté le 29 mars 2024].

Dans: *FishStat.J.* Disponible à l'adresse www.fao.org/fishery/fr/statistics/software/fishstatj. Licence: CC-BY-4.0.

Pour le commerce: Données préliminaires. Données définitives disponibles ici: FAO. 2024. Commerce du poisson et production de produits transformés de la pêche. Dans: *FishStat.J.* Disponible à l'adresse www.fao.org/fishery/fr/collection/global_commodity_prod. Licence: CC-BY-4.0.

Pour l'emploi: Données préliminaires. Données définitives disponibles ici: FAO (à paraître). *Fishery and Aquaculture Statistics – Yearbook 2022*. Annuaire FAO des statistiques de la pêche et de l'aquaculture. Rome. www.fao.org/fishery/fr/statistics/yearbook

Les données démographiques utilisées pour calculer la consommation apparente par habitant se fondent sur celles de la Division de la population de l'ONU. 2022. *World Population Prospects 2022*. [Consulté le 13 janvier 2023]. <https://population.un.org/wpp>

FIGURE 1 PRODUCTION MONDIALE D'ANIMAUX AQUATIQUES (PÊCHES ET AQUACULTURE)

NOTES: Animaux aquatiques, à l'exclusion des mammifères aquatiques, des crocodiles, des alligators, des caïmans, des produits aquatiques (coraux, perles, coquillages et éponges) et des algues. Données exprimées en équivalent poids vif.

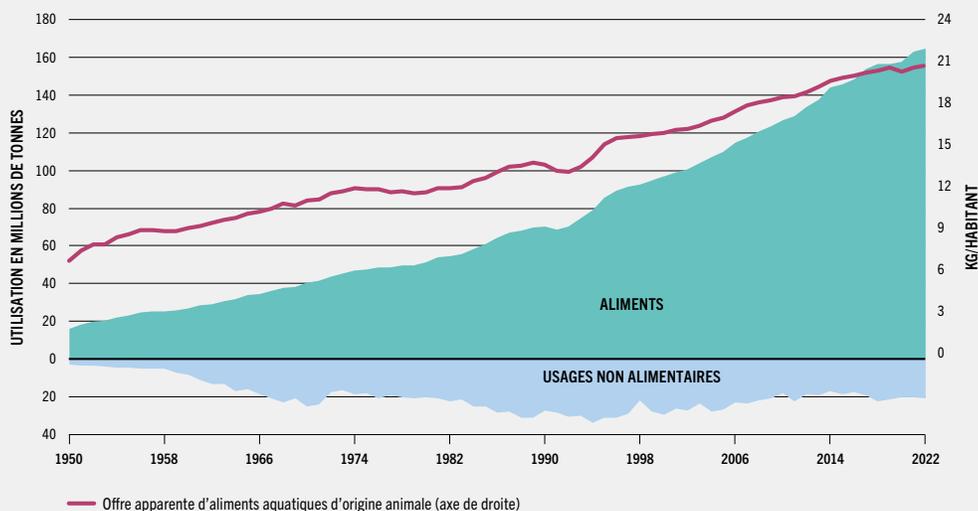
SOURCE: FAO. 2024. FishStat: Production mondiale par source de production 1950-2022. [Consulté le 29 mars 2024]. Dans: *FishStat*. Disponible à l'adresse www.fao.org/fishery/fr/statistics/software/fishstatj. Licence: CC-BY-4.0.

Les exportations de produits issus d'animaux aquatiques ont augmenté de 19 pour cent (en valeur) entre 2019 et 2022. Ce sont 38 pour cent de la production totale qui ont ainsi été exportés, pour un montant de 192 milliards d'USD (tableau 1). Il s'agit d'un nouveau record mondial, qui représente plus de 9,1 pour cent du commerce agricole total (hors produits forestiers) et environ 1 pour cent de l'ensemble du commerce de marchandises (en valeur) en 2022.

PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE TOTALE

En 2022, la production halieutique et aquacole mondiale a atteint un volume inédit de **223,2 millions de tonnes**, dont 185,4 millions de tonnes d'animaux aquatiques et 37,8 millions de tonnes d'algues. En 2022, 62 pour cent de la production d'animaux aquatiques provenaient de la mer (à 69 pour cent de la pêche de capture et à 31 pour cent de l'aquaculture) et 38 pour cent des eaux continentales (à 84 pour cent de l'aquaculture et à 16 pour cent de la pêche de capture) (figure 1).

FIGURE 2 PÊCHES ET AQUACULTURE DANS LE MONDE – PRODUCTION ET UTILISATION D'ANIMAUX AQUATIQUES



NOTES: Animaux aquatiques, à l'exclusion des mammifères aquatiques, des crocodiles, des alligators, des caïmans, des produits aquatiques (coraux, perles, coquillages et éponges) et des algues. Données exprimées en équivalent poids vif pour les animaux aquatiques et en poids humide pour les algues.

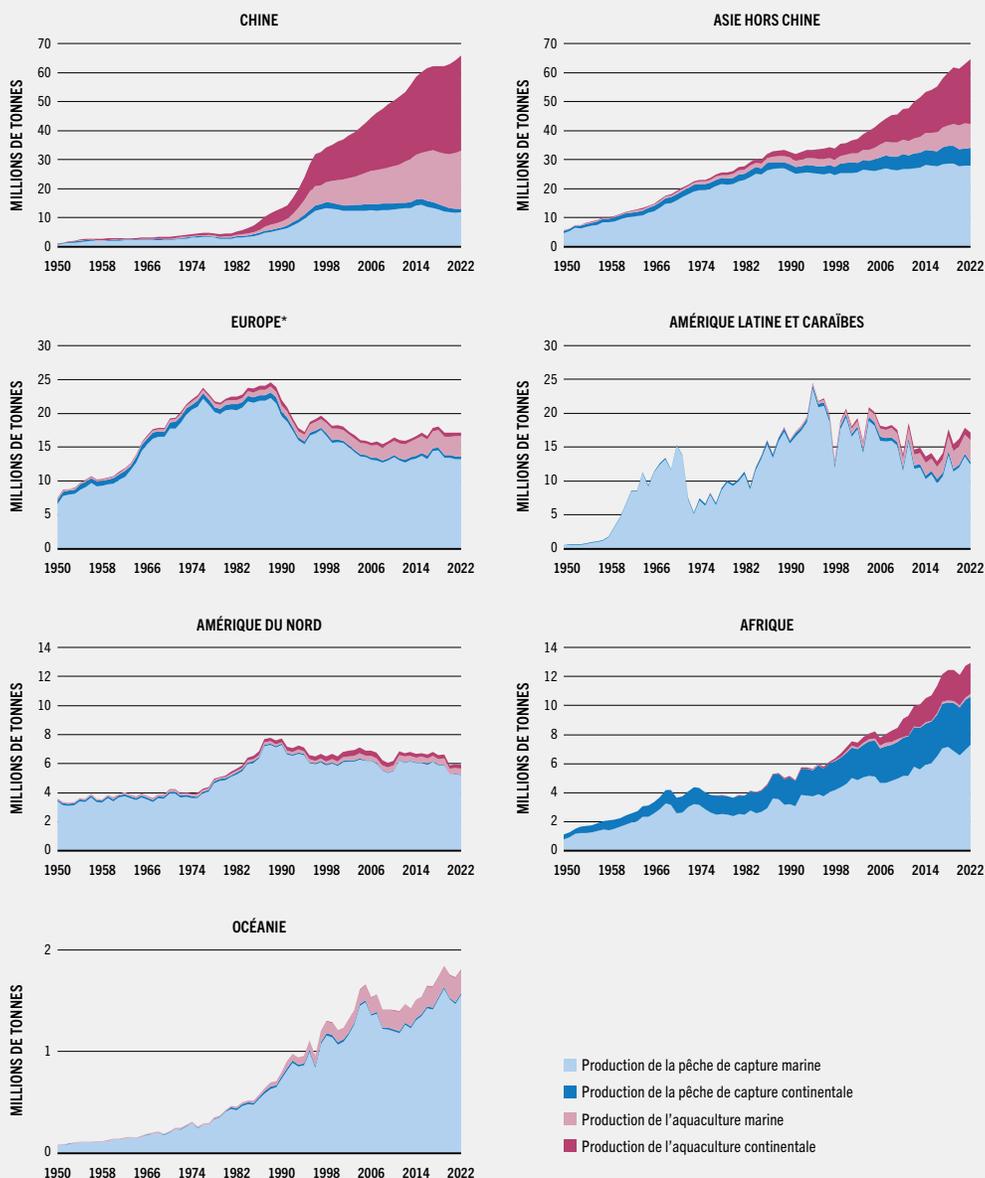
SOURCES: Données préliminaires. Données définitives disponibles ici: FAO. (à paraître). *Fishery and Aquaculture Statistics – Yearbook 2022*. Annuaire FAO des statistiques des pêches et de l'aquaculture. Rome. www.fao.org/fishery/fr/statistics/yearbook
Les données démographiques utilisées pour calculer la consommation apparente par habitant se fondent sur celles de la Division de la population de l'ONU. *World Population Prospects 2022*. [Consulté le 13 janvier 2023]. <https://population.un.org/wpp>

Ces chiffres masquent d'importantes disparités entre les régions et les pays. Ainsi, on doit aux pays asiatiques 70 pour cent de la production totale d'animaux aquatiques. Viennent ensuite les pays d'Europe ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes (9 pour cent pour chaque région), d'Afrique (7 pour cent), d'Amérique du Nord (3 pour cent) et d'Océanie (1 pour cent) (figure 4). En 2022, la Chine est restée le principal producteur (36 pour cent), suivie de l'Inde (8 pour cent), de l'Indonésie (7 pour cent), du Viet Nam (5 pour cent) et du Pérou (3 pour cent).

PRODUCTION AQUACOLE

En 2022, la production aquacole mondiale a atteint un nouveau record de 130,9 millions de tonnes, dont 94,4 millions de tonnes d'animaux aquatiques et 36,5 millions de tonnes d'algues, soit une progression de 6,6 pour cent par rapport à 2020 (figure 7). Avec 91,4 pour cent de la production aquacole totale, l'Asie est en tête, suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes (3,3 pour cent), de l'Europe (2,7 pour cent), de l'Afrique (1,9 pour cent), de l'Amérique du Nord (0,5 pour cent) et de

FIGURE 4 PRODUCTION D'ANIMAUX AQUATIQUES (PÊCHE ET AQUACULTURE) DANS LE MONDE, PAR RÉGION, 1950-2022

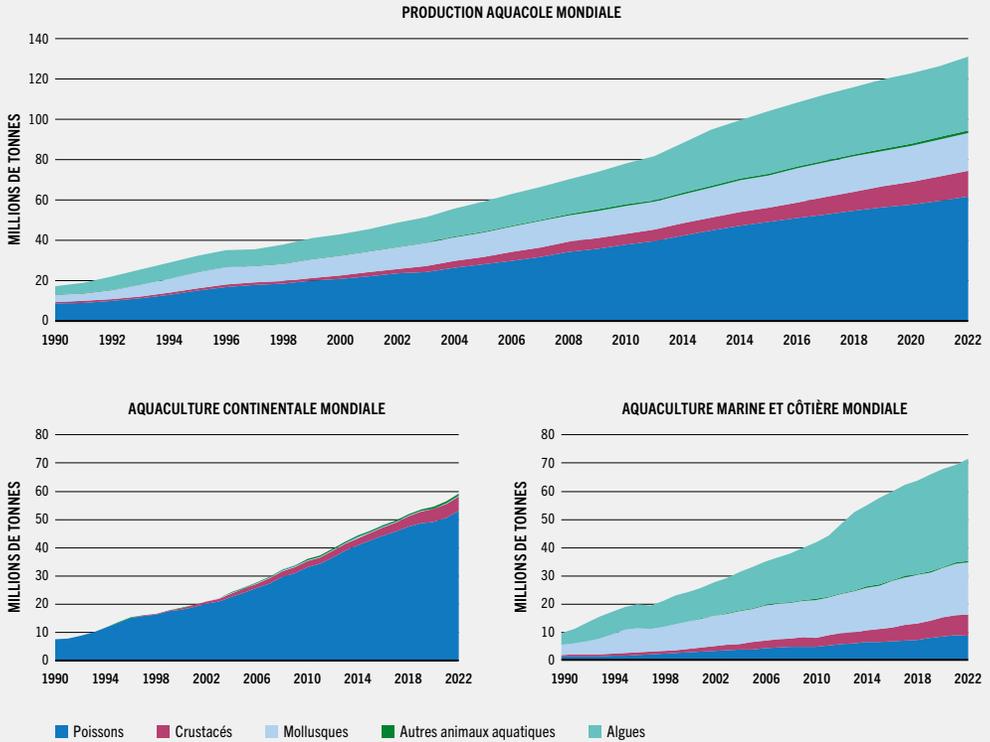


NOTES: Animaux aquatiques à l'exclusion des mammifères aquatiques, des crocodiles, des alligators, des caïmans, des produits aquatiques (coraux, perles, coquillages et éponges) et des algues. Données exprimées en équivalent poids vif. Différentes échelles sont utilisées pour faciliter la lecture des tendances.

* Les données pour l'Europe comprennent les chiffres de l'Union des républiques socialistes soviétiques pour la période 1950-1991.

SOURCE: FAO. 2024. FishStat: Production mondiale par source de production 1950-2022. [Consulté le 29 mars 2024]. Dans: *FishStatJ*. Disponible à l'adresse: www.fao.org/fishery/fr/statistics/software/fishstatj. Licence: CC-BY-4.0.

FIGURE 7 PRODUCTION AQUACOLE DANS LE MONDE, 1990-2022

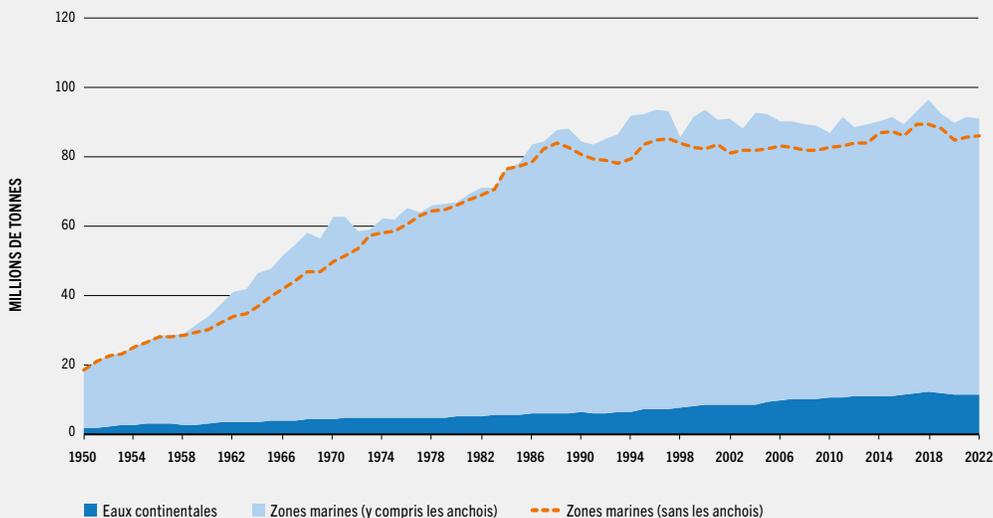


NOTES: Sont exclus des données sur les animaux aquatiques les crocodiles, les alligators, les caïmans, les produits aquatiques (coraux, perles, coquillages et éponges) et les algues. Données exprimées en équivalent poids vif pour les animaux aquatiques et en poids humide pour les algues.

SOURCE: FAO. 2024. FishStat: Production aquacole mondiale 1950-2022. [Consulté le 29 mars 2024]. Dans: *FishStat*. Disponible à l'adresse: www.fao.org/fishery/fr/statistics/software/fishstatj. Licence: CC-BY-4.0.

» l'Océanie (0,2 pour cent). Les dix principaux pays producteurs (la Chine, l'Indonésie, l'Inde, le Viet Nam, le Bangladesh, les Philippines, la République de Corée, la Norvège, l'Égypte et le Chili) représentent 89,8 pour cent du total.

En 2022, pour la première fois de l'histoire, la production d'espèces animales d'élevage (51 pour cent) a surpassé celle de la pêche de capture. Cette production a ainsi augmenté de 6,7 millions de tonnes (7,6 pour cent) depuis 2020, essentiellement en Asie (laquelle représente 87,9 pour cent

FIGURE 13 PRODUCTION MONDIALE DE LA PÊCHE DE CAPTURE D'ANIMAUX AQUATIQUES, 1950-2022

NOTES: Animaux aquatiques à l'exclusion des mammifères aquatiques, des crocodiles, des alligators, des caïmans, des produits aquatiques (coraux, perles, coquillages et éponges) et des algues. Données exprimées en équivalent poids vif.

SOURCE: FAO. 2024. FishStat: Production aquacole mondiale 1950-2022. [Consulté le 29 mars 2024]. Dans: *FishStat*.

Disponible à l'adresse: www.fao.org/fishery/fr/statistics/software/fishstatj. Licence: CC-BY-4.0.

de la progression), suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes (7,3 pour cent), de l'Europe (3,5 pour cent) et de l'Afrique (0,8 pour cent). La hausse est imputable en premier lieu aux poissons (58,1 pour cent), puis aux crustacés (24,6 pour cent) et aux mollusques (15,6 pour cent). L'aquaculture continentale a produit 62,6 pour cent de l'ensemble des animaux aquatiques d'élevage. La production de l'aquaculture avec apport de nourriture reste supérieure à celle de l'aquaculture sans apport, soit 73,1 pour cent du total en 2022, contre 60,3 pour cent en 2000.

PRODUCTION DE LA PÊCHE DE CAPTURE

En 2022, la production mondiale de la pêche de capture s'est établie à 92,3 millions de tonnes, dont 91,0 millions de tonnes d'animaux aquatiques et 1,3 million de tonnes d'algues. La Chine est demeurée le premier pays producteur du secteur de la pêche de capture (14,3 pour cent), suivie de l'Indonésie (8,0 pour cent), de l'Inde (6,0 pour cent), du Pérou (5,8 pour cent), de la Fédération de Russie (5,4 pour cent), des États-Unis d'Amérique (4,6 pour cent), du Viet Nam (3,9 pour cent) et du Japon (3,2 pour cent).

La pêche de capture marine a fourni 79,7 millions de tonnes d'animaux aquatiques en 2022 et reste la principale source (43 pour cent) de production d'animaux aquatiques dans le monde. En 2022, sa production totale se composait à environ 85 pour cent de poissons, avec principalement l'anchois (4,9 millions de tonnes), le lieu d'Alaska (3,4 millions de tonnes) et le listao (3,1 millions de tonnes). Les prises de groupes d'espèces à forte valeur ont continué d'augmenter en 2022, atteignant le volume record de 8,3 millions de tonnes pour les thonidés et les espèces apparentées, de 3,9 millions de tonnes pour les céphalopodes et de 3,3 millions de tonnes pour les crevettes et les homards.

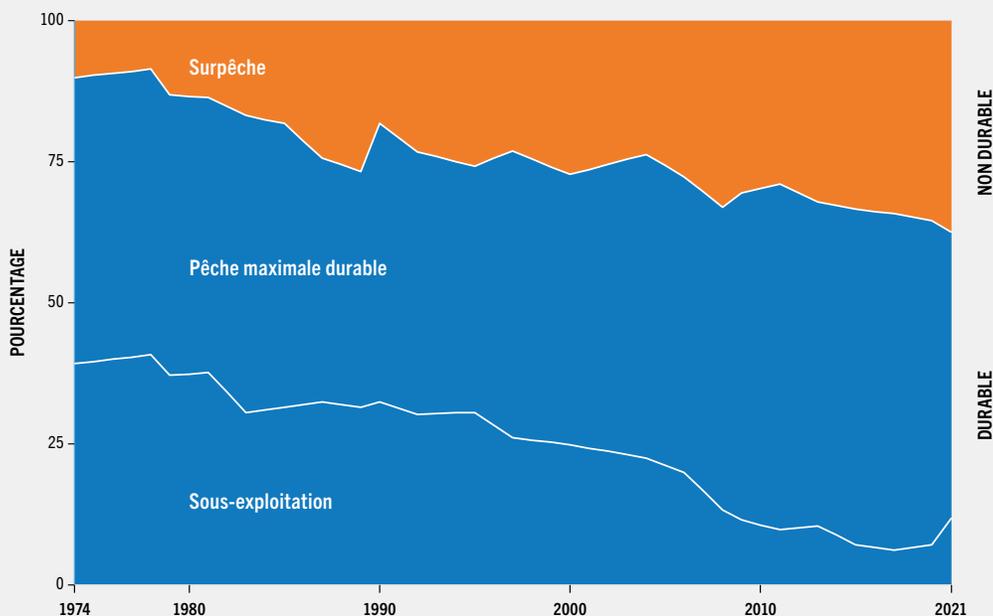
Au total, ce sont 11,3 millions de tonnes d'animaux aquatiques qui ont été pêchées dans les eaux continentales en 2022, principalement en Asie (63,4 pour cent), ainsi qu'en Afrique (29,4 pour cent), en Europe (3,5 pour cent), ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes (3,3 pour cent). Les cinq premiers producteurs étaient l'Inde (1,9 million de tonnes), le Bangladesh (1,3 million de tonnes), la Chine (1,2 million de tonnes), le Myanmar (0,9 million de tonnes) et l'Indonésie (0,5 million de tonnes). Les carpes, barbeaux et autres cyprinidés (1,8 million de tonnes), les tilapias et autres cichlidés (0,8 million de tonnes) et les aloses (0,3 million de tonnes) étaient les trois principaux groupes d'espèces pêchés en eau douce. Ces chiffres sont peut-être sous-estimés, étant donné que la collecte de données exactes relatives à la pêche continentale reste très compliquée dans de nombreux pays.

SITUATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

La part des stocks halieutiques marins exploités à un niveau biologiquement durable a continué de reculer pour tomber à 62,3 pour cent en 2021, soit une baisse de 2,3 pour cent par rapport à 2019, sachant qu'il existe d'importantes disparités entre les 15 principales zones de pêche de la FAO ayant fait l'objet d'un suivi (figure 18).

Cela étant, si l'on prend en compte les niveaux de production des dix espèces marines dont les quantités débarquées étaient les plus importantes (27,4 pour cent de l'ensemble des débarquements) en 2021, on constate que 78,9 pour cent de leurs stocks étaient exploités à un niveau biologiquement durable. C'est un taux bien supérieur à la moyenne mondiale, qui s'établit à 62,3 pour cent. De même, 87 pour cent des principales espèces de thonidés ont été exploitées à un niveau biologiquement durable. Ces exemples témoignent des effets positifs d'une gestion efficace des pêches et soulignent ainsi qu'il faut reproduire de toute urgence, dans les zones de pêche non durable, les stratégies et les mesures de gestion qui fonctionnent.

Contrairement aux stocks de nombreuses espèces marines, les stocks halieutiques des eaux continentales peuvent se reconstituer rapidement après avoir connu des niveaux élevés de mortalité provoqués par des circonstances imprévisibles. Si, dans certaines eaux continentales, la pression de pêche est forte en raison du nombre élevé d'exploitants, les facteurs environnementaux jouent souvent un rôle plus grand encore dans la productivité, la durabilité et la résilience. Par ailleurs, il est difficile d'assurer le suivi et la gestion de la pêche dans les eaux continentales, car les

FIGURE 18 ÉVOLUTION DES STOCKS HALIEUTIQUES MARINS DANS LE MONDE, 1974-2021

SOURCE: Estimations de la FAO.

pays n'y consacrent pas suffisamment de capacités et de ressources et n'en font pas une priorité. Selon des données récentes issues de la carte des menaces mondiales établie par la FAO, 47 pour cent des bassins les plus importants pour la pêche continentale sont soumis à une «pression faible», 40 pour cent à une «pression modérée» et 13 pour cent à une «pression forte». C'est une amélioration par rapport aux résultats préliminaires publiés en 2022. Ces résultats peuvent contribuer à déterminer les interventions à privilégier dans le contexte de la gestion intégrée des ressources en eau.

FLOTTE DE PÊCHE

En 2022, selon les estimations, la flotte de pêche comptait 4,9 millions de navires, dont deux tiers motorisés. L'Asie dispose de la plus importante flotte de pêche au monde (71 pour cent du total), suivie de l'Afrique (19 pour cent), de l'Amérique latine et des Caraïbes (5 pour cent), de l'Amérique du Nord et de l'Europe (2 pour cent pour chaque région) et de l'Océanie (moins de 1 pour cent). De nombreux pays qui pratiquent la pêche, en particulier la Chine, le Japon et les États membres de l'Union européenne, poursuivent

l'application de leur stratégie visant à réduire le nombre de navires de pêche. C'est aussi en Asie qu'on trouve les flottes les plus importantes de navires motorisés (80 pour cent) et non motorisés (54 pour cent), tandis que l'Afrique se classe deuxième pour ce qui est du nombre de navires de pêche non motorisés.

EMPLOI DANS LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE

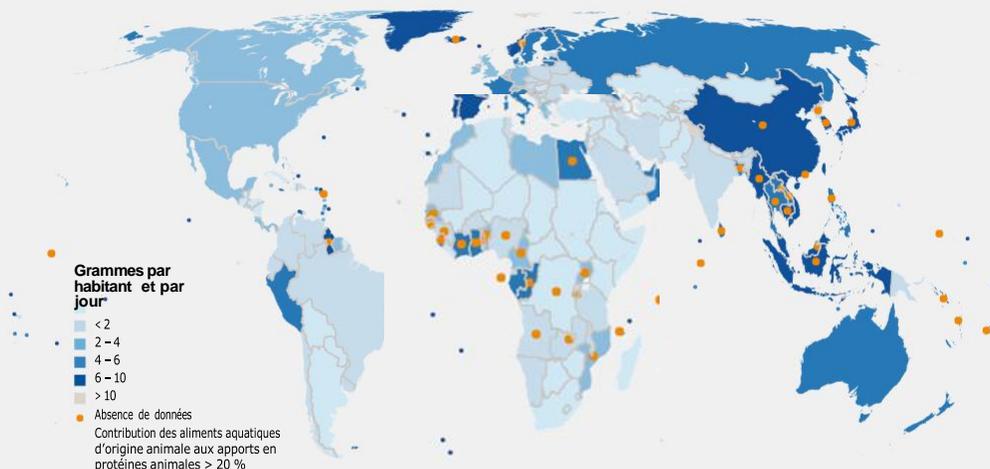
En 2022, dans le secteur primaire des pêches et de l'aquaculture, on estimait à 61,8 millions le nombre de travailleurs ayant un emploi à temps complet, à temps partiel ou à titre occasionnel, soit un léger recul par rapport aux 62,8 millions de 2020, 54 pour cent de la main-d'œuvre travaillant dans les pêches et 36 pour cent dans l'aquaculture tandis que les sous-secteurs correspondant aux 10 pour cent restants n'étaient pas précisés. L'Asie employait 85 pour cent des travailleurs du secteur, suivie de l'Afrique (10 pour cent) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (4 pour cent). L'Europe, l'Océanie et l'Amérique du Nord cumulées ne représentaient que 1 pour cent de cette main-d'œuvre. Les personnes travaillant dans l'aquaculture se trouvaient pour la plupart en Asie (95 pour cent), et dans une moindre mesure en Afrique (3 pour cent) et dans la région Amérique latine et Caraïbes (2 pour cent). Dans le secteur des pêches, 77 pour cent de la main-d'œuvre mondiale était en Asie, 16 pour cent en Afrique et 5 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes. Lorsqu'on dispose de données ventilées par sexe (soit pour 66 pour cent des données), on note qu'en 2022 les femmes représentaient 24 pour cent de la main-d'œuvre dans les pêches et l'aquaculture (28 pour cent dans la pêche continentale) et 62 pour cent des personnes travaillant dans la transformation des

produits de ce secteur. Elles étaient 53 pour cent à être employées à temps complet, contre 57 pour cent des hommes. Des inégalités de genre subsistent malgré tout, en particulier les disparités de salaires, le manque de reconnaissance de la contribution des femmes au secteur et les violences fondées sur le genre.

UTILISATION ET TRANSFORMATION

L'utilisation et la transformation de produits aquatiques continuent de progresser: en 2022, elles ont permis de destiner à la consommation humaine 89 pour cent de la production mondiale d'animaux aquatiques (185,4 millions de tonnes). Le reste de la production a été utilisé à des fins non alimentaires, en particulier pour fabriquer de la farine et de l'huile de poisson (figure 2).

Les animaux aquatiques qui ont servi à la consommation humaine ont été distribués pour la plupart sous forme de produits vivants, frais ou réfrigérés (43 pour cent), ou bien congelés (35 pour cent), préparés et en conserve (12 pour cent) et salés, séchés ou fumés (10 pour cent). Dans les pays à revenu élevé, les produits alimentaires aquatiques sont généralement transformés, et dans beaucoup d'autres pays, les méthodes de conservation traditionnelles sont de plus en plus souvent remplacées par des processus apportant davantage de valeur ajoutée. Les sous-produits d'animaux aquatiques, habituellement considérés comme des déchets et jetés, sont de plus en plus utilisés pour préparer des produits alimentaires ou non alimentaires. Ainsi, en 2022, 34 pour cent de la production mondiale de farine de poisson et 53 pour cent de celle d'huile de poisson provenaient de ces sous-produits.

FIGURE 39 CONTRIBUTION DES ALIMENTS AQUATIQUES D'ORIGINE ANIMALE AUX APPORTS EN PROTÉINES ANIMALES PAR HABITANT, MOYENNE 2019-2021

Le pointillé représente approximativement la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenue par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif du Jammu-et-Cachemire n'a pas encore été arrêté par les parties. Le tracé définitif de la frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été fixé. Le statut définitif de la zone Abyei n'a pas encore été déterminé.

SOURCES: Données préliminaires. Données définitives disponibles ici: FAO. 2024. Consommation de produits aquatiques. www.fao.org/fishery/fr/collection/global_fish_consump. Licence: CC-BY-4.0.

Données démographiques basées sur celles de la Division de la population de l'ONU. 2022. World Population Prospects 2022. [Consulté le 13 janvier 2023]. <https://population.un.org/wpp>. Licence: CC-BY-4.0.

United Nations Geospatial. 2020. Map geodata. [Consulté le 13 janvier 2023]. www.un.org/geospatial

CONSOMMATION APPARENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES AQUATIQUES

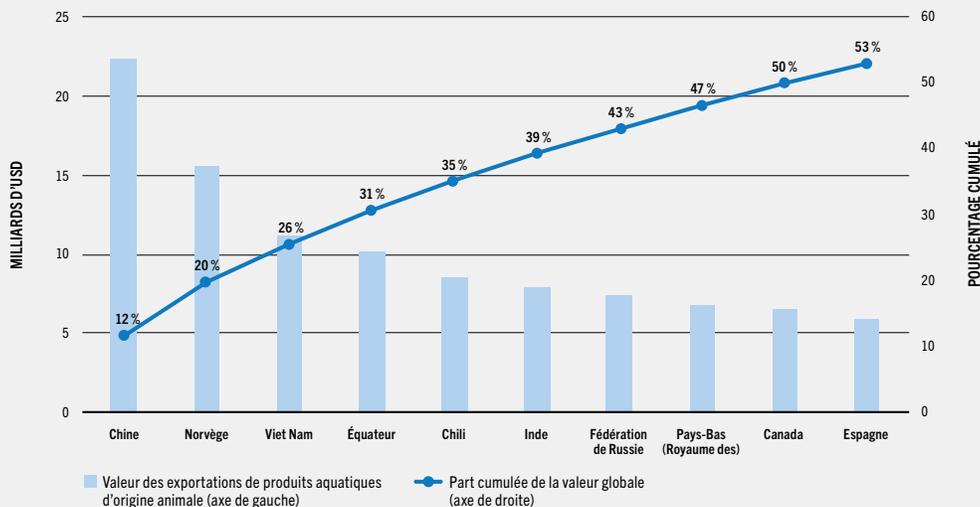
En 2021, la consommation apparente de produits alimentaires aquatiques d'origine animale à l'échelle mondiale a atteint 162,5 millions de tonnes (en équivalent poids vif), soit une croissance annuelle moyenne de

3,0 pour cent depuis 1961 (bien supérieure à la croissance démographique mondiale, qui s'établit à 1,6 pour cent par an). La consommation par personne est ainsi passée de 9,1 kilogrammes en 1961 à 20,6 kilogrammes en 2021 (figure 2). Cette

croissance a dépassé celle de toutes les viandes d'animaux terrestres cumulées, estimée à 2,7 pour cent par an entre 1961 et 2021. L'Asie représentait 71 pour cent de la consommation apparente de ce type d'aliments. Venaient ensuite l'Europe (10 pour cent), l'Afrique (8 pour cent), l'Amérique du Nord (5 pour cent), l'Amérique latine et les Caraïbes (4 pour cent) et l'Océanie (1 pour cent).

Entre 1961 et 2021, la consommation cumulée d'aliments aquatiques d'origine animale aux États-Unis d'Amérique, en Europe et au Japon a diminué, passant de 47 à 18 pour cent du total. Dans le même temps,

FIGURE 46 DIX PREMIERS PAYS EXPORTATEURS DE PRODUITS AQUATIQUES D'ORIGINE ANIMALE EN VALEUR, 2022



SOURCE: Données préliminaires. Données définitives disponibles ici: FAO. 2024. Statistiques du commerce mondial de produits aquatiques. www.fao.org/fishery/fr/collection/global_commodity_prod. Licence: CC-BY-4.0.

les parts de la Chine, de l'Indonésie et de l'Inde ont nettement augmenté – 51 pour cent en 2021 contre 17 pour cent seulement en 1961 –, la Chine représentant à elle seule 36 pour cent de la consommation mondiale d'aliments aquatiques d'origine animale.

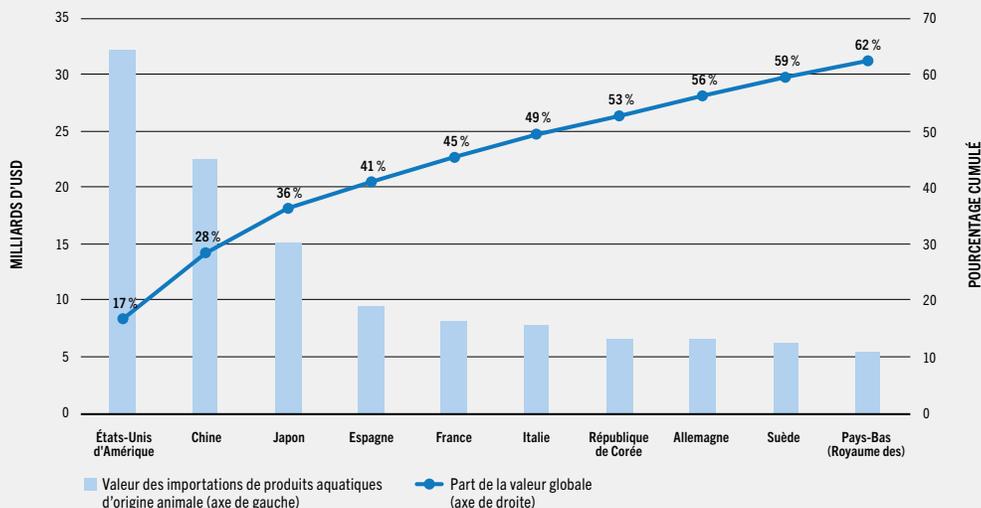
En 2021, les aliments aquatiques d'origine animale ont fourni 15 pour cent des protéines animales et 6 pour cent de l'ensemble des protéines dans le monde. Ils représentaient au moins 20 pour cent de l'apport protéique par habitant, issu de toutes les sources d'aliments d'origine animale pour 3,2 milliards de personnes (figure 39). En général, les pays à revenu faible ou intermédiaire sont davantage dépendants

des protéines apportées par les aliments aquatiques d'origine animale que les pays à revenu élevé. Ce constat s'explique par l'abordabilité, la disponibilité et l'accessibilité des produits alimentaires aquatiques, qui en font une denrée de base privilégiée dans de nombreuses traditions culinaires des pays à revenu faible.

COMMERCE DES PRODUITS AQUATIQUES

Le commerce mondial des produits aquatiques a continué de progresser: en 2022, plus de 230 pays et territoires en ont vendu ou acheté, pour un montant record de 195 milliards d'USD.

Les échanges de produits aquatiques d'origine animale constituaient plus de

FIGURE 47 DIX PREMIERS PAYS IMPORTATEURS DE PRODUITS AQUATIQUES D'ORIGINE ANIMALE EN VALEUR, 2022

SOURCE: Données préliminaires. Données définitives disponibles ici: FAO. 2024. Statistiques du commerce mondial de produits aquatiques. www.fao.org/fishery/fr/collection/global_commodity_prod. Licence: CC-BY-4.0.

9,1 pour cent du commerce agricole total (hors produits forestiers) et 1 pour cent environ de l'ensemble du commerce de marchandises (en valeur). Cependant, pour certains pays et territoires comme les Îles Féroé, les Maldives et les Seychelles, ils représentaient plus de 30 pour cent du total du commerce de marchandises.

Les exportations d'animaux aquatiques ont augmenté, passant de 7,9 milliards d'USD en 1976 à 192 milliards d'USD en 2022, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,2 pour cent en valeur nominale et de 4,0 pour cent en valeur réelle. Cette hausse est imputable à la libéralisation des politiques commerciales, à la réduction des coûts de transport et à l'amélioration des

technologies, de la logistique et du stockage. La Chine, qui comptait pour 12 pour cent de la valeur des exportations mondiales en 2022, est restée le principal exportateur des produits aquatiques d'origine animale, suivie de la Norvège (8 pour cent), du Viet Nam (6 pour cent), de l'Équateur (5 pour cent) et du Chili (4 pour cent) (figure 46). L'Union européenne était le marché unique le plus important, puisque ses importations de produits aquatiques d'origine animale en 2022 ont atteint les 62,7 milliards d'USD, dont 29,5 milliards dans le cadre d'échanges intracommunautaires. À l'échelle des pays, la première place revenait aux États-Unis d'Amérique (17 pour cent) suivis par la Chine (12 pour cent), le Japon (8 pour cent),

l'Espagne (5 pour cent) et la France (4 pour cent) (figure 47).

Les produits les plus échangés en 2022 étaient les poissons (65 pour cent de la valeur totale), les crustacés (23 pour cent), ainsi que les mollusques et autres invertébrés aquatiques (11 pour cent). Les salmonidés sont restés le groupe d'espèces aquatiques à forte valeur le plus échangé (20 pour cent en valeur), suivis des crevettes et des crevettes roses (17 pour cent), des cabillauds, des merlus et des églefins (9 pour cent), des thonidés, des bonites et des marlins (9 pour cent), et des céphalopodes (7 pour cent).

ÉTAT ET ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 14 SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA FAO

La FAO s'emploie à aider ses membres et d'autres acteurs à concrétiser plusieurs cibles des objectifs de développement durable (ODD), en particulier celles de l'ODD 14 (Vie aquatique) qui intéressent les pêches et l'aquaculture, ainsi qu'à mesurer les progrès accomplis et à en rendre compte au moyen du cadre d'indicateurs des ODD.

Globalement, des avancées importantes ont été réalisées quant à l'adoption du cadre de suivi et de communication d'informations par les pays en ce qui concerne les aspects de durabilité biologique, sociale et économique couverts par les quatre indicateurs de l'ODD 14 relatifs aux pêches dont la FAO est responsable. L'Organisation a prêté un appui efficace à l'élaboration des indicateurs, à l'application de la méthodologie de suivi et de compte rendu, et au renforcement des capacités y afférentes.

Des progrès importants ont été accomplis vers la réalisation de certaines cibles comme le montrent les indicateurs qui mesurent l'état d'avancement de l'adoption des instruments destinés à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (14.6.1) et l'appui à la pêche artisanale (14.b.1). Cela témoigne de l'assimilation générale des politiques et directives internationales par les pays. Néanmoins, il reste beaucoup à faire du point de vue de la mise en œuvre sur le terrain. Par ailleurs, l'indicateur relatif à l'accroissement des avantages économiques tirés de la pêche marine durable (14.7.1) accuse un certain retard, et le pourcentage de stocks de poissons exploités dans des limites biologiquement durables (14.4.1) continue de s'éloigner de la cible fixée.

La mise en œuvre et la communication d'informations par les membres n'ont pas encore atteint le niveau requis et des difficultés demeurent, en particulier pour les pays en développement. En outre, le fait que certains pays respectent les exigences en matière de rapports ne doit pas éclipser le fait que d'autres ne sont toujours pas en mesure de transmettre des données, notamment de nombreux pays parmi les moins avancés et petits États insulaires en développement. La FAO encourage les pays à mettre en œuvre la Feuille de route sur la *transformation bleue* afin de guider le changement dans les systèmes alimentaires aquatiques et d'œuvrer à l'intensification et à l'expansion d'une aquaculture durable, une gestion efficace des pêches et des chaînes de valeur améliorées. ■

PARTIE 2

LA TRANSFORMATION BLEUE EN ACTION

UNE FEUILLE DE ROUTE SUR LA TRANSFORMATION BLEUE

En 2021, la FAO a présenté officiellement son projet de *transformation bleue*, qui vise à tirer parti au mieux des possibilités qu'offrent les systèmes alimentaires aquatiques pour renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, éradiquer la pauvreté et soutenir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). En accord avec le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et sa ligne générale d'action, la Feuille de route sur la *transformation bleue* définit des objectifs clairs, des mesures prioritaires concrètes et des cibles quantifiables qui permettent d'orienter l'action mondiale visant à réaliser ce projet, à suivre son état d'avancement et à en rendre compte (figure 56).

L'AQUACULTURE DURABLE EN ACTION

La FAO collabore avec ses membres et avec un réseau mondial de parties prenantes, de professionnels et d'experts afin de promouvoir des initiatives et de diffuser des solutions novatrices et des technologies visant à améliorer les systèmes et les aliments aquacoles, la gestion des ressources génétiques aquatiques et la biosécurité, à l'appui d'une production plus saine, plus efficace et plus sûre, en particulier en Afrique, où cet immense potentiel n'a pas

encore été exploité. Des mesures et des initiatives déterminantes ont ainsi été mises en place. Il s'agit notamment des Directives pour une aquaculture durable, document négocié à l'échelle mondiale qui orientera l'élaboration de cadres de gouvernance et de cadres institutionnels afin d'appuyer la planification, l'innovation, la recherche et l'investissement en matière d'expansion et d'intensification durables de l'aquaculture; de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture aux fins de la gestion rationnelle et efficace des ressources génétiques aquatiques; de la promotion du système mondial d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, destiné à recueillir et à stocker des renseignements sur les types d'espèces d'élevage et les stocks sauvages d'espèces aquacoles; de l'adoption et de la mise en œuvre de l'approche de gestion progressive, tant pour la biosécurité aquacole que pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens; et de l'élaboration de stratégies nationales ou régionales pour la santé des organismes aquatiques en vue d'améliorer la biosécurité aquatique et de remédier aux problèmes posés par les maladies. Citons également la création de centres de référence de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens et sur la biosécurité aquacole, dans le but de

FIGURE 56 OBJECTIFS ET CIBLES DE LA TRANSFORMATION BLEUE

FEUILLE DE ROUTE SUR LA TRANSFORMATION BLEUE

AQUACULTURE

OBJECTIF: L'intensification et l'expansion d'une aquaculture durable permettent de satisfaire la demande mondiale d'aliments d'origine aquatique et d'en répartir équitablement les avantages

CIBLES:

- Une coopération, une planification et une gouvernance mondiales et régionales efficaces qui favorisent le développement et améliorent la gestion de l'aquaculture
- Des technologies et une gestion novatrices qui contribuent à l'intensification et à l'expansion de systèmes aquacoles durables et résilients
- Un accès équitable aux ressources et aux services qui permette d'obtenir de nouveaux moyens d'existence reposant sur l'aquaculture et de protéger ceux qui existent
- Des opérations aquacoles qui aient un impact environnemental aussi limité que possible et prévoient une utilisation efficiente des ressources
- Une croissance et des impacts écologiques, sociaux et économiques de l'aquaculture qui fassent l'objet d'un suivi et de rapports réguliers

PÊCHES

OBJECTIF: La gestion efficace de toutes les pêches assure la santé des stocks et des moyens d'existence équitables

CIBLES:

- Des politiques, des structures de gouvernance et des institutions efficaces qui soutiennent le secteur de la pêche
- Un accès équitable aux ressources et aux services qui améliore les moyens d'existence des pêcheurs et des travailleurs du secteur de la pêche
- Des systèmes efficaces de gestion des pêches qui répondent à des objectifs écologiques, sociaux et économiques tout en tenant compte des compromis à réaliser
- Des flottes de pêche qui soient efficaces, sûres, innovantes et rentables

CHAÎNES DE VALEUR

OBJECTIF: L'amélioration des chaînes de valeur assure la viabilité sociale, économique et environnementale des systèmes alimentaires aquatiques

CIBLES:

- Des chaînes de valeur efficaces qui augmentent la rentabilité et réduisent les pertes et le gaspillage de produits alimentaires
- Des chaînes de valeur transparentes, inclusives et équitables envers les femmes et les hommes qui favorisent des moyens d'existence durables
- Un accès plus efficace des produits halieutiques et aquacoles aux marchés internationaux
- Une plus grande consommation d'aliments durables d'origine aquatique, en particulier dans les zones où la sécurité alimentaire et nutritionnelle est faible
- Un meilleur accès à des produits alimentaires d'origine aquatique sains, salubres et de haute qualité



SOURCE: D'après FAO. 2022. *Blue Transformation - Roadmap 2022–2030: A vision for FAO's work on aquatic food systems*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0459en>

réduire les besoins en antimicrobiens; la mise à l'essai du transfert et de l'adoption de technologies et de systèmes novateurs visant à introduire l'aquaculture dans de nouvelles régions, à améliorer la gestion de l'apport d'aliments, l'approvisionnement en aliments pour animaux d'élevage aquacole et la fabrication de ces aliments dans les élevages à partir d'ingrédients locaux ou d'ensilage de poisson, et à encourager l'entrée de l'aquaculture dans l'ère numérique; ainsi que la mise en place du Partenariat mondial en faveur d'une aquaculture durable, plateforme destinée à consolider les bases scientifiques du secteur et à favoriser une culture de l'innovation.

RENDRE LES PÊCHES PLUS DURABLES

Plusieurs initiatives portées par la FAO visent à améliorer la santé des stocks halieutiques mondiaux et à assurer des moyens d'existence équitables pour les personnes et les communautés qui vivent de la pêche de capture, en particulier de la pêche artisanale. Ces initiatives ont pour objet la diffusion, l'adoption et la mise en œuvre d'instruments, de méthodes et d'outils internationaux.

Afin de renforcer l'action internationale contre la pêche illicite, non déclarée et non

réglementée (INDNR), l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port a été étoffé par le Système mondial d'échange d'information de la FAO, les Directives volontaires relatives au transbordement et l'expansion du programme mondial de renforcement des capacités, qui accroissent les capacités nationales et l'aptitude à lutter contre la pêche INDNR et à éliminer les failles permettant le trafic non contrôlé et non déclaré de produits halieutiques.

Dix ans après leur adoption, les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale sont au cœur de l'action de la FAO et de son réseau de partenaires. Leur application aux échelons national et local est la priorité. À cet égard, les plans d'action nationaux pour la pêche artisanale offrent le cadre propice à une transformation accélérée. Le renforcement des capacités pour appuyer l'élaboration et l'application de plans d'action nationaux participatifs visant la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale, étayé par des études telles que «Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles», donne aux décideurs et aux professionnels les outils et les informations dont ils ont besoin pour mieux prendre en compte la pêche artisanale dans les politiques plus globales relatives aux systèmes alimentaires, au développement durable et aux moyens d'existence. La FAO a accru l'appui qu'elle apporte aux organes régionaux des pêches (ORP) de manière à renforcer les capacités leur permettant de relever les défis découlant des accords récemment signés sur les subventions à la pêche, la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones hors juridiction nationale, et la pollution plastique, notamment en mer. Ces activités sont facilitées par le réseau des secrétariats des ORP, hébergé par la

FAO, au sein duquel ces organes, qui sont plus d'une cinquantaine, mettent en commun leur expérience et adoptent des stratégies communes sur les questions transversales relatives aux pêches marines et continentales dans le monde.

La FAO est à la tête d'une initiative visant à réviser les méthodes scientifiques employées pour évaluer l'état des ressources halieutiques mondiales, qui consiste à mobiliser davantage la communauté toujours plus importante d'experts et de centres d'évaluation et de gestion.

La liste des stocks analysés dans chaque région est en cours d'actualisation et va être considérablement étoffée afin d'être au plus près des réalités des pêches dans le monde entier. Cette initiative a pour objet de moderniser l'indicateur de l'état des ressources marines en permettant aux institutions nationales et régionales des pêches d'être plus à même d'évaluer l'état des stocks, en tirant parti d'outils novateurs, des technologies numériques et des plateformes en ligne. La FAO et ses partenaires encouragent l'application d'une stratégie d'évaluation des menaces pesant sur les pêches continentales à l'échelle des bassins qui s'appuie sur des protocoles fiables et simples de collecte de données afin de suivre les pêches continentales d'importance mondiale, en privilégiant des évaluations participatives et intégrées et en sollicitant des groupes locaux et des peuples autochtones, forts de leurs connaissances traditionnelles. Cette stratégie peut contribuer à établir les interventions prioritaires en matière de gestion, de conservation et de restauration des écosystèmes.

En organisant des manifestations mondiales et en publiant des vues d'ensemble et des

mises à jour qui font autorité, la FAO diffuse et promeut des avancées technologiques et des solutions novatrices afin de rendre la pêche durable. Cela concerne à la fois les engins de pêche, les navires, l'équipement embarqué servant à la manutention et à la conservation des prises, la sécurité en mer, l'efficacité énergétique, ainsi que la collecte et la diffusion de données relatives aux prises et aux débarquements.

De même, la FAO œuvre avec ses partenaires et des parties prenantes à la normalisation et à l'harmonisation des systèmes statistiques et opérationnels pour que les données relatives aux pêches et à l'aquaculture répondent aux normes de qualité. Le Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches est en train de mettre au point une norme statistique sur l'intégration, dans le suivi et la gestion des pêches, d'indicateurs obtenus auprès des navires transmettant des (méga) données, notamment par les systèmes d'identification automatique.

INNOVATIONS DANS LE DOMAINE DU COMMERCE ET DES CHAÎNES DE VALEUR DURABLES

Afin d'améliorer les chaînes de valeur des produits alimentaires aquatiques et de garantir leur durabilité sociale, économique et environnementale, la FAO aide ses membres à se conformer aux accords commerciaux et aux exigences à respecter pour accéder aux marchés. Il est primordial de mettre en œuvre des systèmes de gestion des pêches et de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) pour veiller à ce que les pays appliquent l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur

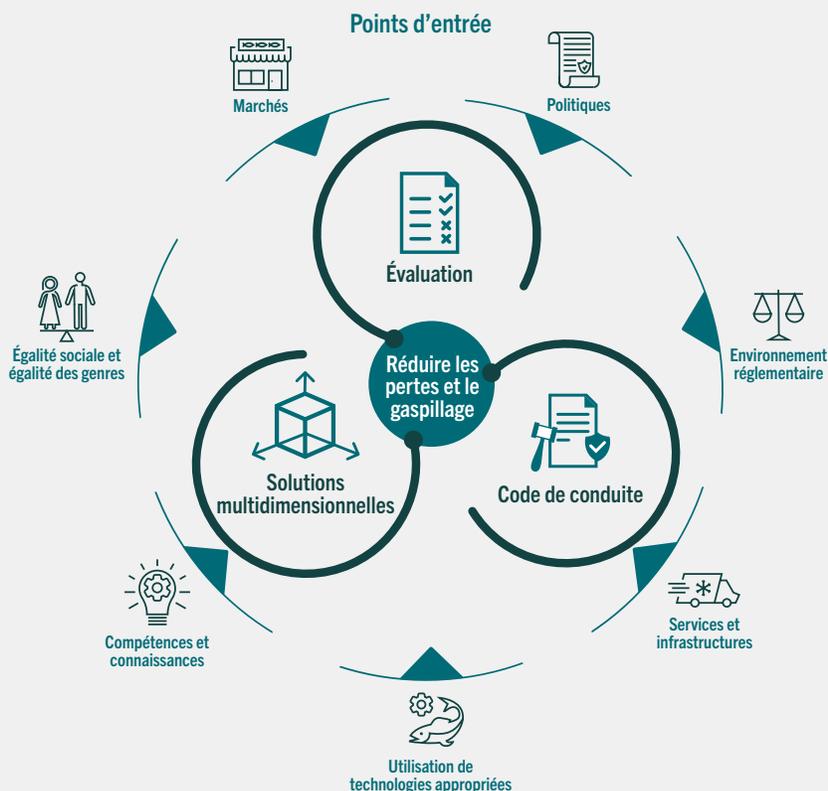
les subventions à la pêche, notamment les dispositions interdisant les subventions liées à des stocks surexploités et à des activités de pêche INDNR.

À la suite de plusieurs consultations multipartites mondiales, qui ont mobilisé des acteurs du secteur, des gouvernements, des organisations des Nations Unies et d'autres parties prenantes, la FAO a entrepris d'élaborer des orientations mondiales sur la responsabilité sociale dans les chaînes de valeur halieutiques et aquacoles afin de s'attaquer aux questions d'égalité des genres, de travail décent et de sécurité au travail.

La plupart des chaînes de valeur de produits aquatiques ne peuvent toujours pas assurer une traçabilité fiable pour garantir pleinement la qualité, la sécurité sanitaire, la légalité et la durabilité des produits. Dans son document d'orientation sur la traçabilité de bout en bout dans les secteurs de la pêche de capture et de l'aquaculture, la FAO donne des détails sur la détermination des opérations critiques aux fins du suivi et des éléments de données clés à toutes les étapes des chaînes d'approvisionnement, ainsi que leurs sources de données respectives. Les pertes et le gaspillage alimentaires sont un enjeu majeur à l'échelle mondiale, y compris pour les systèmes alimentaires aquatiques car les produits aquatiques se détériorent rapidement et perdent en qualité faute d'installations de stockage et de conservation adaptées, ce qui est le cas dans de nombreux pays en développement.

La FAO encourage l'application d'une approche fondée sur des solutions multidimensionnelles afin de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture dans les systèmes alimentaires aquatiques.

FIGURE 58 PROCESSUS D'ÉLABORATION DE STRATÉGIES FONDÉES SUR DES SOLUTIONS MULTIDIMENSIONNELLES DE RÉDUCTION DES PERTES ET DU GASPILLAGE DE POISSON



NOTES: Pour lutter contre les pertes et le gaspillage dans les chaînes de valeur des produits alimentaires aquatiques, il faut adopter une approche multi-acteurs axée sur la combinaison d'un certain nombre ou de l'ensemble des points d'entrée.

SOURCE: Auteurs du présent document.

Cette approche est ainsi mise à l'essai dans plusieurs pays en développement, par l'élaboration d'une stratégie propre à une situation géographique, à un type de pêche ou à une espèce de poissons en particulier

au moyen d'une plateforme multipartite consacrée aux pertes et au gaspillage alimentaires, qui réunit une large palette d'acteurs publics et privés. Les membres sont activement mobilisés lors de la mise

au point et de la validation de ces stratégies ainsi que pour le suivi et la mise en œuvre, qui couvrent les politiques et la législation, le renforcement des capacités et les aspects technologiques et socioéconomiques (figure 58).

La consommation de produits alimentaires d'origine aquatique comporte des avantages indéniables, mais elle n'est pas sans risque. Les dioxines, les polychlorobiphényles du type dioxine et le méthylmercure suscitent des préoccupations en matière de sécurité sanitaire des produits aquatiques. Deux consultations d'experts sur les risques et les bénéfices de la consommation de produits alimentaires d'origine aquatiques liés à ces produits chimiques ont été

organisées par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé. Les conclusions de la consultation d'experts de 2023 indiquent clairement les importants bienfaits sanitaires et nutritionnels liés à la consommation de poisson, et s'accompagnent d'éléments factuels pertinents sur les avantages de la consommation de poissons entiers à tous les stades de la vie. Le rapport de la consultation présente des conclusions détaillées, indique les besoins en matière de recherche et les lacunes dans les données, et recommande plusieurs mesures qui permettront aux membres de mieux évaluer et gérer les risques et les bienfaits liés à la consommation des produits alimentaires d'origine aquatique au niveau national. ■

PARTIE 3

PERSPECTIVES ET ENJEUX CONTEMPORAINS

LES PRODUITS ALIMENTAIRES D'ORIGINE AQUATIQUE: UN POTENTIEL INEXPLOITÉ POUR UNE ALIMENTATION SAIN

On considère que les produits alimentaires d'origine aquatique figurent parmi les aliments les plus sains qui existent, et leur consommation est associée à une amélioration des résultats en matière de santé publique. La consommation de poissons entiers est source d'importants nutriments essentiels, en particulier d'acides gras oméga 3, de minéraux et de vitamines. Il s'agit par ailleurs d'un produit relativement abordable, qui permet aux populations à faible revenu d'avoir accès à des aliments nutritifs. À l'étape de la transformation, on jette généralement les parties considérées comme n'étant pas comestibles, par exemple la tête, les arêtes, la peau, les écailles et les parures, qui représentent entre 30 et 70 pour cent du poids total du poisson. L'adoption de techniques simples et peu coûteuses comme le séchage, le fumage, la fermentation et le broyage permettent de transformer ces parties riches en micronutriments en produits abordables et nutritifs. La FAO apporte son appui à des programmes locaux sur l'alimentation à l'école pour apprendre à élaborer des produits alimentaires à base d'espèces locales de petits poissons sous-utilisées et des poudres de poisson à partir de sous-produits de la pêche. L'utilisation de poudre de poisson séché

produite à partir de squelettes de thon au Ghana ou de croquettes de poissons élaborées à partir de tilapias entiers au Guatemala, par exemple, a été très bien acceptée dans le cadre de ces programmes. En utilisant le poisson dans son intégralité, on accroît la quantité de micronutriments dans chaque repas, réduit les coûts et limite les incidences sur l'environnement.

À défaut de données à jour et précises sur la composition des aliments aquatiques, il reste difficile d'en encourager la consommation et de faire connaître plus largement leurs avantages nutritionnels et sanitaires. Pour combler cette lacune, la FAO met au point, à partir de données nationales ou régionales sur la composition des aliments, un tableau mondial de conversion des nutriments qu'elle prévoit d'appliquer à ses comptes disponibilités/ utilisation. Ce tableau mondial fournira les données nécessaires pour produire des statistiques sur la part d'énergie, de macronutriments, de micronutriments, et d'acides gras polyinsaturés oméga 3 fournie par les produits alimentaires aquatiques. Dans le cadre d'un projet triennal porté par la FAO, le réseau international des systèmes de données sur l'alimentation est en train d'être actualisé afin de mettre à disposition davantage d'informations sur la composition nutritionnelle des espèces de petits poissons, du poisson transformé et des algues.

LE RÔLE CLÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES D'ORIGINE AQUATIQUE DANS L'ACTION EN FAVEUR DU CLIMAT

Les instances internationales reconnaissent de plus en plus le rôle déterminant des pêches et de l'aquaculture, en particulier les

possibilités qu'offrent les systèmes alimentaires aquatiques en matière de sécurité alimentaire, de développement économique et de protection de l'environnement. Depuis quelques années, les politiques sont axées sur le nexus entre le changement climatique, les écosystèmes aquatiques et la production alimentaire, dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le Dialogue sur les océans mené en 2023 sous l'égide de la CCNUCC a été l'occasion de prendre acte du potentiel que renferment les produits alimentaires aquatiques s'agissant d'apporter des solutions climatiques essentielles, et du fait qu'il importe de les intégrer dans les processus nationaux et multilatéraux relatifs à l'action climatique. Les programmes de terrain de la FAO mettant en œuvre des solutions d'adaptation aux effets du changement climatique pour les systèmes alimentaires aquatiques viennent en aide aux communautés côtières et riveraines très vulnérables, afin de réduire leur vulnérabilité, de renforcer leur résilience, d'améliorer la gestion et les techniques et de diversifier les systèmes alimentaires et les moyens d'existence au niveau local. Ces programmes tiennent par ailleurs compte des connaissances traditionnelles permettant de favoriser l'adaptation aux effets du changement climatique dans certaines régions, livrent des informations clés sur les espèces locales les mieux à

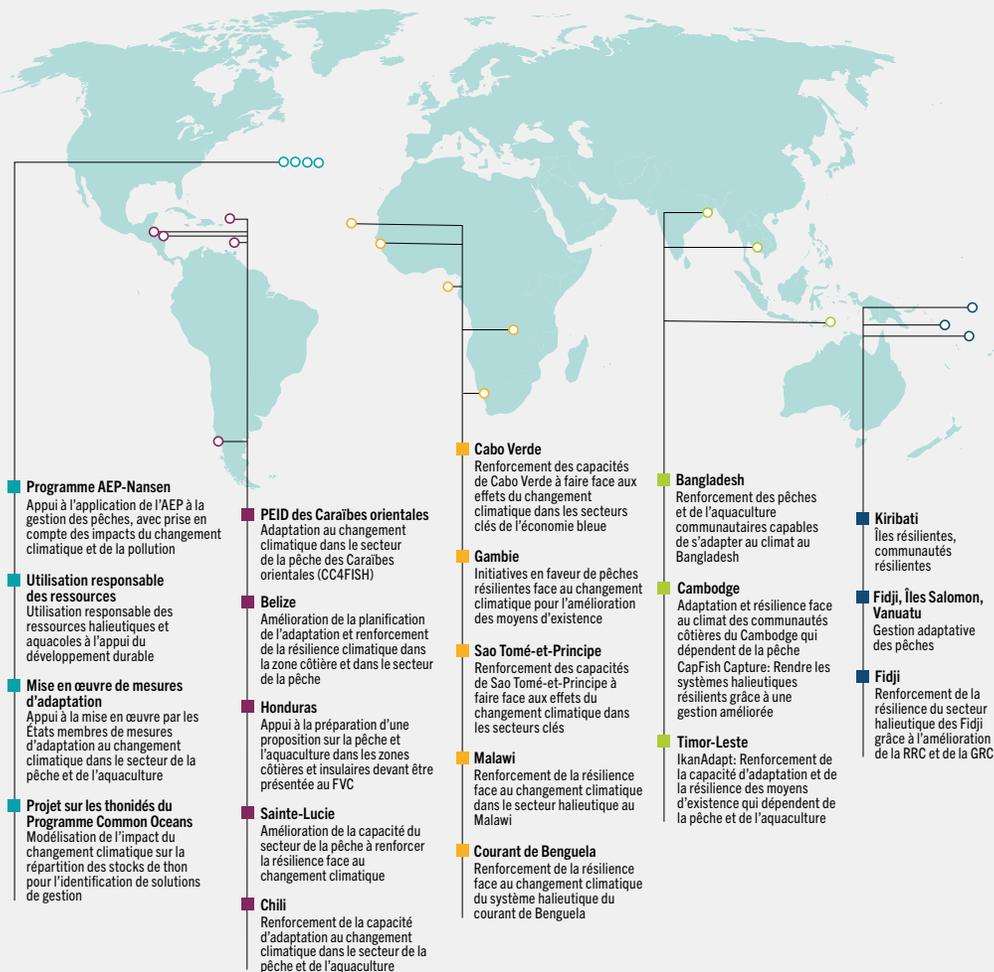
même de s'adapter à l'évolution des conditions et mobilisent les parties prenantes, notamment les jeunes, les femmes et les peuples autochtones (figure 61). Il est difficile d'assurer l'accès au financement de l'action climatique dans le secteur des produits alimentaires aquatiques, notamment pour les petits producteurs qui ne connaissent pas les possibilités de financement existantes ou ne savent pas comment y accéder. La FAO a élaboré des supports de formation et des orientations sur le financement de l'action climatique pour aider les gouvernements et d'autres parties prenantes à évaluer les risques climatiques, à construire un argumentaire lié au climat, à concevoir des mesures d'adaptation et à formuler des propositions pour financer l'adaptation. Si l'océan a été le point d'entrée principal qui a donné le coup d'envoi de la mobilisation du secteur alimentaire aquatique sous l'égide de la CCNUCC, la FAO œuvre maintenant à étendre cette mobilisation aux systèmes de production alimentaire en eau douce et à faire en sorte que l'attention méritée soit accordée à l'aquaculture.

RÉPERCUSSIONS DU PHÉNOMÈNE EL NIÑO SUR LA PÊCHE MARINE ET L'AQUACULTURE

Le phénomène El Niño/Oscillation australe (ENSO) est un phénomène climatique naturel qui entraîne alternativement un réchauffement (El Niño) et un refroidissement (La Niña) de l'océan Pacifique et influe sur les régimes de température de l'air en surface et de précipitations dans le monde entier. Lors des épisodes El Niño, les conditions naturelles de l'océan se trouvent considérablement modifiées sous l'effet



FIGURE 61 EXEMPLES DE PROJETS ET PROGRAMMES DE TERRAIN DE LA FAO AXÉS SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU SECTEUR DES PRODUITS ALIMENTAIRES D'ORIGINE AQUATIQUE



NOTES: AEP – approche écosystémique des pêches; FVC – Fonds vert pour le climat; GRC – gestion des risques de catastrophe; PEID – petits États insulaires en développement; RRC – réduction des risques de catastrophe. Les projets et les programmes ont été mis en œuvre avec le soutien financier du Fonds vert pour le climat (FVC), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad), en collaboration avec des partenaires (notamment WorldFish et la Commission du Pacifique Sud).

SOURCE: Auteurs du présent document.

- » des variations de la température de surface de la mer et des remontées d'eau, qui affectent la disponibilité de nourriture et d'habitats appropriés pour les poissons et les autres espèces marines.

Les épisodes El Niño ont été associés à une diminution des captures de poissons dans diverses pêcheries, notamment celles du Pacifique Nord et de la mer de Chine orientale, ainsi que celles de grands migrateurs tels que le thon et celles d'anchois du Pérou dans le Pacifique Est. Ils ont une incidence sur les infrastructures aquacoles et les organismes d'élevage; par exemple, l'augmentation des températures et de la salinité, associée à la sécheresse causée par El Niño, peut influencer fortement sur la croissance et la survie des espèces d'algues cultivées aux Philippines, où ce secteur fait vivre environ 200 000 exploitations familiales.

Selon une analyse rétrospective menée par la FAO sur la période allant de 1950 à 2023, les épisodes El Niño d'intensité élevée à exceptionnelle ont eu un impact sur la pêche marine dans 11 des 19 principales zones de pêche en mer de la FAO. Les effets diffèrent selon les zones géographiques, les espèces cibles et les types de pêche ou d'aquaculture et peuvent avoir des conséquences à la fois négatives et positives. En 2023, par exemple, les conditions créées par El Niño ont restreint l'habitat et le volume disponible de l'anchois du Pérou, ce qui a entraîné une baisse de 50 pour cent des débarquements en 2022. Cette situation a eu des incidences préjudiciables non seulement sur les moyens d'existence locaux et les recettes nationales d'exportation, mais aussi sur l'aquaculture dans le monde entier, l'anchois du Pérou étant une source essentielle de farine et d'huile de poisson.

D'un autre côté, l'épisode El Niño de 2023-2024 a eu des effets bénéfiques sur la pêche au listao et la capturabilité de l'albacore dans les zones économiques exclusives des pays et territoires insulaires du Pacifique.

Selon les modèles climatiques, les phénomènes ENSO extrêmes deviendront plus fréquents sous l'effet du réchauffement climatique. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures de gestion adaptative des pêches comme l'ajustement dynamique de la saison de pêche et la restriction de l'accès aux lieux de pêche en fonction d'un suivi effectué quasiment en temps réel. On doit en outre attacher une importance cruciale aux mesures de préparation aux catastrophes et d'intervention aux niveaux local et national, tout en encourageant la diversification des moyens d'existence.

LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE DANS LE CONTEXTE DES ACCORDS MONDIAUX SUR LA BIODIVERSITÉ

Il est essentiel pour la durabilité que les accords multilatéraux sur l'environnement intègrent les pêches et l'aquaculture. La Convention sur la diversité biologique (CDB) est un traité multilatéral qui a pour objectif de préserver la biodiversité tout en assurant l'utilisation durable et juste de ses éléments et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Au titre de la vision de la CDB pour 2050 qui tend à «Vivre en harmonie avec la nature», la quinzième Conférence des parties a adopté en 2022 le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, un document phare dont les pays devraient s'inspirer pour élaborer les stratégies et plans d'action

nationaux en faveur de la biodiversité. Les systèmes alimentaires aquatiques sont directement concernés par un grand nombre de cibles de ce cadre, en particulier la gestion des espaces aquatiques, la réduction du risque d'extinction des espèces, l'utilisation et le commerce durables des espèces aquatiques sauvages, et les mesures visant à prévenir et à atténuer les incidences des espèces exotiques envahissantes. D'autres cibles visent à renforcer la gestion des systèmes de production et à assurer un partage équitable et juste des avantages découlant de l'utilisation de la biodiversité. La FAO sollicite différents groupes de parties prenantes pour savoir quelles sont les possibilités et les défis à prendre en compte en vue de réaliser sans délai les cibles fondamentales liées aux systèmes alimentaires aquatiques. En recensant et en documentant les priorités du secteur, on aura une meilleure idée des investissements nécessaires pour faire évoluer les politiques et les pratiques des pêches et de l'aquaculture.

En 2023, les États membres de l'Organisation des Nations Unies sont convenus d'adopter un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas d'une juridiction nationale (Accord BBNJ). Cet accord couvre 64 pour cent de la surface totale des océans et environ la moitié de la surface de la planète. Il vise à remédier aux menaces telles que le changement climatique et la surexploitation des ressources et favorise la coordination entre les organes compétents, notamment les organes régionaux des pêches. L'accord permet de s'appuyer sur

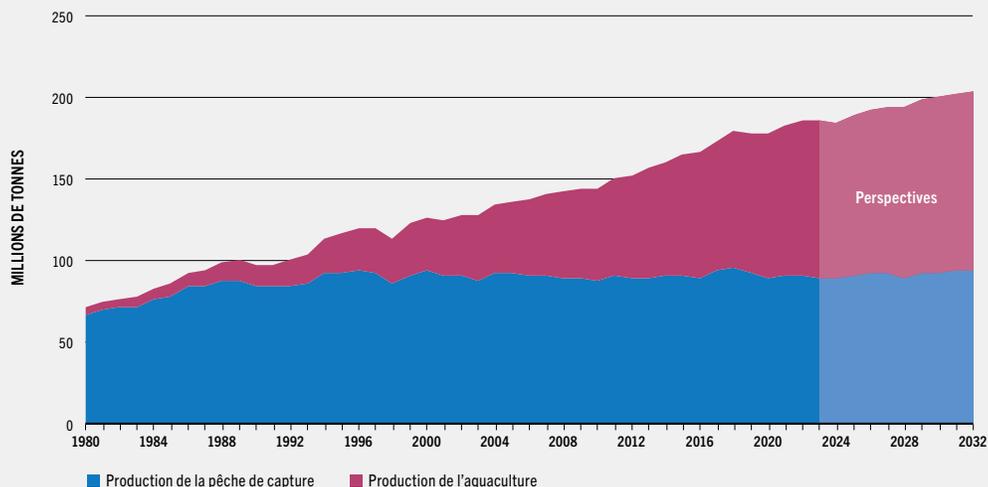
les instruments de politique générale et les processus intéressant les différents secteurs économiques liés à la mer.

Le Comité intergouvernemental de négociation conduit par le Programme des Nations Unies pour l'environnement met au point actuellement un instrument international juridiquement contraignant afin de lutter contre la pollution plastique, notamment dans le milieu marin. La FAO prend une part active aux consultations en donnant des conseils techniques sur les pêches et l'aquaculture.

PROJECTIONS RELATIVES AUX PÊCHES ET À L'AQUACULTURE, 2022-2032

Les perspectives de la FAO concernant les secteurs des pêches et de l'aquaculture prévoient une croissance de la production, de la consommation apparente et du commerce à l'échelle mondiale jusqu'en 2032, quoiqu'à un rythme plus modéré qu'au cours des décennies précédentes. La production mondiale d'animaux aquatiques devrait atteindre 205 millions de tonnes (en équivalent poids vif) d'ici à 2032, dont 111 millions de tonnes provenant de l'aquaculture et 94 millions de tonnes de la pêche de capture, soit une augmentation de 17 pour cent et de 3 pour cent, respectivement (figure 64). De ce fait, l'aquaculture représentera 54 pour cent de la production totale d'animaux aquatiques et fournira 60 pour cent des produits alimentaires aquatiques destinés à la consommation humaine, estimés à 184 millions de tonnes, soit 90 pour cent de la production totale. La consommation apparente d'aliments aquatiques d'origine animale progressera de 12 pour cent pour atteindre en moyenne 21,3 kilogrammes par

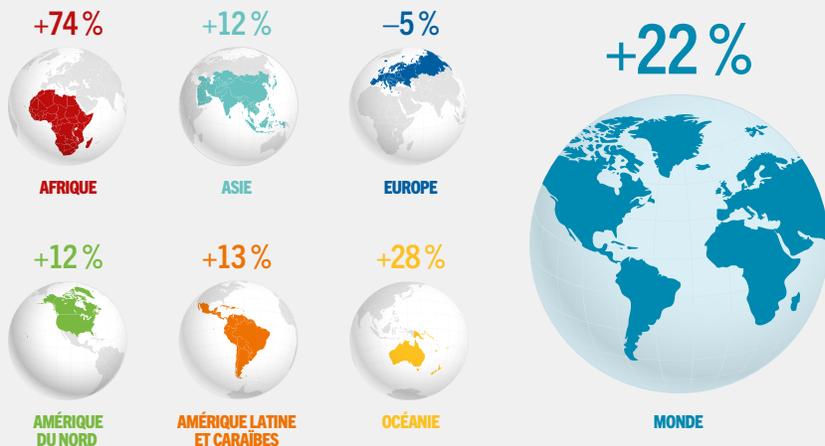
FIGURE 64 PRODUCTION MONDIALE D'ANIMAUX AQUATIQUES (PÊCHES ET AQUACULTURE), 1980-2032



NOTES: Animaux aquatiques, à l'exclusion des mammifères aquatiques, des crocodiles, des alligators, des caïmans, des produits aquatiques (coraux, perles, coquillages et éponges) et des algues. Données exprimées en équivalent poids vif.

SOURCE: Estimations de la FAO.

FIGURE DE L'ENCADRÉ 48 AUGMENTATION DES DISPONIBILITÉS EN ALIMENTS AQUATIQUES D'ORIGINE ANIMALE NÉCESSAIRE POUR MAINTENIR LES NIVEAUX DE CONSOMMATION PAR HABITANT DE 2022 JUSQU'EN 2050



SOURCE: Estimations de la FAO.

habitant en 2032, principalement sous l'effet de la hausse des revenus et de l'urbanisation, et des améliorations dans les pratiques après capture ainsi que dans la distribution des aliments et dans les préférences alimentaires des consommateurs. Malheureusement, la consommation apparente par habitant continuera de diminuer en Afrique. Cette projection est particulièrement alarmante pour les pays d'Afrique subsaharienne, car nombre d'entre eux dépendent des produits alimentaires aquatiques pour satisfaire leurs besoins nutritionnels, en particulier en protéines animales et en micronutriments. Les exportations de produits aquatiques poursuivront leur progression, mais ne représenteront que 34 pour cent de la production totale en 2032, contre 38 pour cent en 2022. Les prix devraient continuer de baisser légèrement jusqu'en 2025-2027, tant en valeur nominale qu'en valeur réelle, avant de repartir à la hausse. Dans l'ensemble, entre 2022 et 2032,

les prix du poisson devraient croître modérément en valeur nominale mais diminuer en valeur réelle.

Selon les projections, la population mondiale devrait atteindre 9,7 milliards de personnes d'ici à 2050, soit 1,7 milliard de plus qu'en 2022. Cette situation aura une forte incidence sur l'offre et la demande d'aliments aquatiques d'origine animale. Pour maintenir jusqu'en 2050 la consommation apparente de ces aliments à son niveau estimatif de 2022, à savoir 20,7 kilogrammes par habitant, il faudrait accroître l'offre totale d'aliments aquatiques d'origine animale de 36 millions de tonnes (en équivalent poids vif), ce qui représenterait une hausse de 22 pour cent (figure de l'encadré 48), d'où la nécessité de réaliser la *transformation bleue* afin que les aliments aquatiques jouent un rôle plus important dans l'éradication de la faim et de la pauvreté au niveau mondial. ■



2024

LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

LA TRANSFORMATION BLEUE EN ACTION

L'édition 2024 de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* met à l'honneur la *transformation bleue* en action, qui prend corps dans les activités et les initiatives menées par la FAO en collaboration avec les membres, les partenaires, et les principales parties prenantes. Elle vise la prise en compte des produits alimentaires aquatiques dans la sécurité et la durabilité alimentaires mondiales, le développement des activités de promotion des politiques et de recherche scientifique, ainsi que le renforcement des capacités, la diffusion des pratiques durables et des innovations technologiques, et l'appui à la participation des communautés.

La première partie de la présente édition de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* fait fond sur les améliorations considérables apportées aux outils et aux méthodes de collecte, d'analyse et d'évaluation des données afin de présenter l'évaluation la plus récente de la production et de l'utilisation des pêches et de l'aquaculture dans le monde. La deuxième partie porte sur le rôle de la FAO et de ses partenaires pour ce qui est de catalyser les changements porteurs de transformation qu'il faut opérer afin de favoriser l'expansion et l'intensification de l'aquaculture, une gestion efficace des pêches mondiales et la modernisation des chaînes de valeur des produits aquatiques. La troisième partie est consacrée aux défis et aux possibilités liés au potentiel inexploité des poissons entiers et de leurs sous-produits pouvant améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, et qui sont susceptibles d'avoir un fort impact dans ce domaine. Cette partie décrit le rôle des systèmes alimentaires aquatiques dans la recherche de solutions cruciales qui soient respectueuses du climat, de la biodiversité et de l'environnement, et souligne combien il est important de prendre en compte ces systèmes dans les processus nationaux et multilatéraux. Elle donne aussi un aperçu des évolutions qui se profilent à l'horizon 2032, compte tenu des projections.

L'édition 2024 de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* présente les informations les plus récentes, fondées sur des éléments factuels, et apporte des éclairages stratégiques, scientifiques et techniques sur les défis, les possibilités et les innovations qui déterminent le présent et l'avenir de ce secteur. Elle s'adresse à un éventail large et grandissant de décideurs, de gestionnaires, de scientifiques, de pêcheurs, d'agriculteurs, de commerçants, de militants de la société civile et de consommateurs.



*La Situation mondiale des pêches
et de l'aquaculture 2024* (version intégrale).
À paraître en juillet 2024.



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition
du public sous la Licence CC BY-NC-SA 4.0 IGO.
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode.fr>

